

AMBI TION FOR BIOD IVERS ITY

ambition for biodiversity

BIODEV 2030



Résultats du processus de dialogue
et des engagements obtenus
dans les 16 pays



FINANCEMENT



COORDINATION



MISE EN ŒUVRE

FICHE PAYS : BÉNIN (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Exploitation forestière
 (sylviculture & bois
 d'œuvre)



Agriculture (coton; riz &
 soja)

Etat des lieux du processus
 d'engagement volontaire au Bénin :

Pistes d'EV discutées
 (exception pour la filière coton)

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU BÉNIN

EXPLOITATION FORESTIÈRE



1 café biodiversité
 (30 participants)



1 atelier national de
 validation de DIAG2
 avec enrichissement
 du rapport



1 atelier de dialogue
 sectoriel

Acteurs:

- Secteur public
- Secteur privé (faïtières;
pépiniéristes, reboiseurs)
- OSC
- Instituts de recherche
- Médias

AGRICULTURE (COTON, RIZ & SOJA)



1 focus groupe en région pour chaque filière



1 atelier national de validation de DIAG2 avec
 enrichissement du rapport



1 café biodiversité (37 participants)



1 atelier de dialogue sectoriel (**filières riz & soja**)

Acteurs:

- Secteur public (ministères et organisations de tutelle)
- Secteur privé (associations et fédérations paysannes,
sociétés agricoles privées)
- OSC
- Instituts de recherche
- Médias
- Partenaires techniques et financiers

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Exploitation forestière

- Pratiques de plantation (selon les zones choisies)

Agriculture (coton; riz & soja)

- **Coton:** Intensification de la production avec utilisation d'intrants chimiques qui provoque un épuisement des sols, affaiblit la structure des sols, diminue la rétention des eaux de pluies, et favorise l'érosion ; réduction de la durée des jachères ; déforestation ; réduction des possibilités de pâturage.
- **Riz:** Enlèvement systématique de la végétation sur les parcelles pour installer le riz ; brûlure des tas d'herbes constitués après le sarclage pour avoir le sol nu pour le semis ; labour profond à la machine qui détruit les couches de sol et les êtres vivants ; utilisation d'herbicides et d'engrais ; extension anarchique.
- **Soja:** Défrichage pour la production ; extension continue des superficies cultivées, avec des superficies importantes à cause de la faiblesse des rendements ; utilisation des intrants chimiques mais à faible dose ; utilisation de grandes quantités d'eau ; utilisation de bois pour faire le feu dans les processus de fabrication ; rejets de déchets d'usine.

FICHE PAYS : BÉNIN (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU BÉNIN (NON EXHAUSTIF)

Exploitation forestière (sylviculture & bois d'œuvre) 	<u>Sylviculture:</u> - D'ici 2026, sensibilisation et formation des planteurs à la conservation de la biodiversité ; - Augmentation des superficies plantées annuellement sur les terres dégradées notamment grâce à des partenariats communes-privés et propriétaires terriens – privés pour la mise à disposition de terres ; <u>Bois d'œuvre:</u> - D'ici 2030, les exploitants forestiers exploitent le bois dans les espaces forestiers dotés de plans d'aménagement - D'ici 2025, les membres de la Fédération Nationale des Opérateurs Economiques de la Filière Bois adoptent et mettent en œuvre une charte d'achat et de vente responsable de produits forestiers
Agriculture (coton; riz & soja) 	<u>Cultures vivrières:</u> - D'ici 2025, 60% des producteurs de riz et de soja utilisent les bonnes pratiques agroécologiques - Les prix de cession des produits agroécologiques sont plus rémunérateurs pour les producteurs - Accroissement de la production de soja biologique - Réduction de l'utilisation des intrants chimique de synthèse et utilisation des intrants / bio-fertilisants ou fertilisants organiques <u>Coton:</u> - Investissement de la recherche dans des intrants biologiques - Au moins 40% des producteurs de coton utilisent des intrants biologiques d'ici 2027 ; - Diffusion des pratiques agroécologiques et biologiques ; - Le niveau de pollution par les usines d'égrenage de coton fibre, et les usines de filature et d'huilerie est réduit de 20%

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES PISTES D'EV OBTENUES AU BÉNIN (NON EXHAUSTIF)

Exploitation forestière (sylviculture & bois d'œuvre) 	- Promotion des espèces autochtones - Préservation d'une proportion d'habitat naturel dans les plantations - Réalisation d'un plan d'aménagement et de gestion des plantations - Préservation des grands semenciers d'espèces autochtones lors de l'installation des plantations - Préservation des espèces en voie de disparition retrouvées sur le site - Gestion durable des plantations - Utilisation des équipements recommandés lors de l'exploitation - Adhésion volontaire au cahier des charges de l'écocertification
Agriculture (riz & soja) 	- Approvisionnement auprès des structures formelles - Fabrication et volonté manifeste d'utilisation d'intrants biologiques propres à la culture du riz - Utilisation d'engrais organiques - Utilisation modérée des pesticides homologués - Pratique de zéro labour ou pseudo labour - Utilisation de techniques d'assolement – rotation, profondeur de labour, labour selon la pente du sol, technique de zéro labour/ pseudo labour - Volonté manifeste des producteurs à l'utilisation des semences améliorées à cycle court et résistantes aux déficits hydriques - Plaidoyer auprès des décideurs pour la mise en place de semences améliorées



FICHE PAYS : BÉNIN (3/4)

EVALUATION DES PISTES D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES (RIZ & SOJA, FORÊTS) ET DES SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 (COTON)

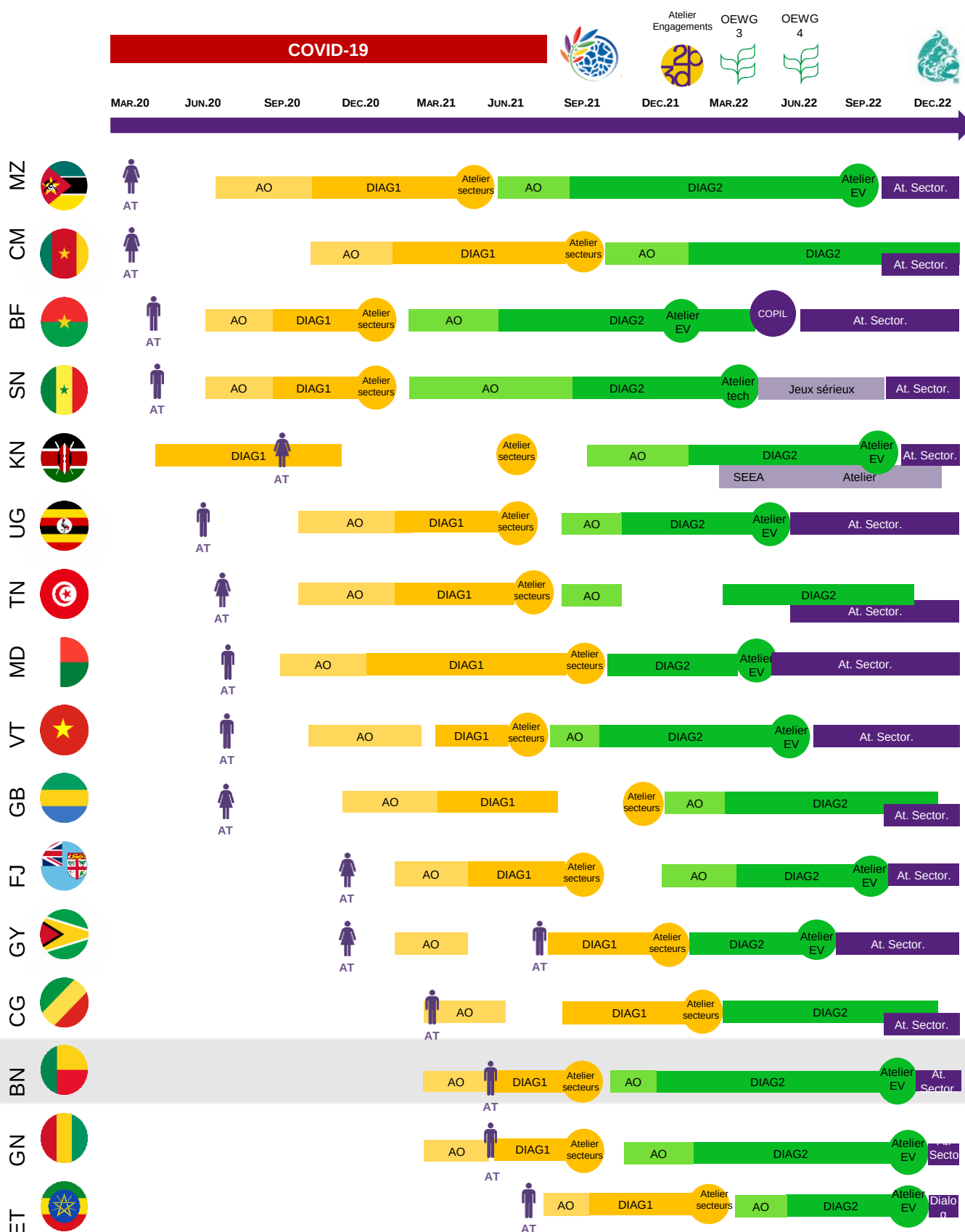
Critères	Agriculture (coton) <i>(notation DIAG2)</i>	Agriculture (riz & soja)	Forêts
Caractère « SMART » des pistes d'EV obtenues ou des scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des (pistes d') EV	Oui	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Oui	En partie
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	10 ; 14 ; 15	10 ; 14; 15	10 ; 5
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	En partie	Non
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	En partie	En partie
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	En partie	Oui	En partie
Autres critères			
Caractère public	N/A	Non	Non
Formalisation et signature	N/A	En partie	En partie
Identification de pistes de financement	N/A	Non	Non
<u>Conclusion</u>	Pas de piste d'EV au-delà des scénarios identifiés dans le DIAG 2	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées





FICHE PAYS : BÉNIN (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)





FICHE PAYS : BURKINA FASO (1/4)

Secteurs sélectionnés & filières



Mines (or)
Agriculture (coton)
Elevage

Etat des lieux du processus
d’engagement volontaire au
Burkina Faso :

Pistes d’EV discutées

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU BURKINA FASO

MINES (OR)	AGRICULTURE (COTON)	ELEVAGE
✓ 1 atelier de validation du DIAG 2 pour enrichissement par les acteurs répartis en GT	✓ 1 atelier de validation du DIAG 2 pour enrichissement par les acteurs répartis en GT	✓ 1 atelier de validation du DIAG 2 pour enrichissement par les acteurs répartis en GT
Acteurs: représentants du public (niveau national et local), du privé (fai­tières et syndicats) et OSC	Acteurs: représentants du public (niveau national et local), du privé (fai­tières, entreprises) et OSC	Acteurs: représentants du public (niveau national et local), du privé (fai­tières, entreprises) et OSC
2 ateliers de dialogue sectoriel pour identifier des EV	2 ateliers de dialogue sectoriel pour identifier des EV	2 ateliers de dialogue sectoriel pour identifier des EV
Acteurs: représentants du public (niveau national et local), du privé (fai­tières), OSC	Acteurs: représentants du public (niveau national et local), du privé (fai­tières, entreprises), OSC	Acteurs: représentants du public (niveau national et local), du privé (fai­tières), OSC et médias

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG1 ET DIAG2

Mines (or)	- Dégradation des habitats naturels due au défrichement, au décapage de la terre végétale, à l’excavation des terrains pour l’installation des infrastructures minières - Coupe anarchique du bois pour le calage dans les galeries - Fragmentation des habitats liée à l’ouverture de routes - Rejets de polluants dans l’air et dans l’eau liés au traitement de l’or - Utilisation de cyanure
Agriculture (coton)	- Destruction du couvert végétal pour ouvrir de nouveaux espaces agricoles - Utilisation massive d’intrants agricoles chimiques
Elevage	- Déforestation et fragmentation des habitats - Surpâturage qui entraîne un phénomène de désertification - La transhumance favorise les invasions biologiques - Utilisation de médicaments et autres produits vétérinaires → pollutions



FICHE PAYS : BURKINA FASO (2/4)

SCÉNARIOS D’ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 APRÈS CONSULTATIONS DES PARTIES-PRENANTES AU BURKINA FASO (NON-EXHAUSTIF)

Agriculture (coton)	Sociétés cotonnières et structures de recherche: - Soutenir la production et l'utilisation de la fumure organique - Subventionner les engrais biologiques et autres intrants organiques - Appuyer la recherche-développement et promouvoir l'agroécologie Producteurs de coton et conseillers agricoles : Expérimenter la mise en œuvre de pratiques agroécologiques États et collectivités territoriales: - Promouvoir la sécurisation foncière dans les zones cotonnières - Mettre en œuvre le volet agricole du PNA
Elevage	Éleveurs et organisations socio-professionnelles: - Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de systèmes de production animale ; - Développer des réseaux paysans pour des partages d'expériences, de connaissances et de services Public: Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de promotion des pratiques d'élevage durables
Mines (or)	Compagnies minières: - Appui à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre des Plans d'aménagement et de gestion des aires protégées ; - Campagnes de reboisement sur des terres dégradées ; Artisans miniers: - Appui de l'ANEEMAS (Etat) à l'organisation des artisans miniers en coopératives et à la signature de conventions comprenant des engagements de conservation de la biodiversité - Réduction de l'utilisation de produits chimiques (ex. mercure)

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES
CONTENU DES PISTES D’ EV OBTENUES AU BURKINA FASO

Commun aux 3 secteurs	Les solutions identifiées par les parties prenantes sont identiques aux scénarios d’engagement identifiés dans le DIAG 2 car celui-ci intègre les retours des parties prenantes suite aux diverses consultations menées (voir ci-dessus). <i>Note: Le Groupe de travail multi-acteurs pour l’intégration de la biodiversité dans le développement économique (GTMIBE), créé avec l’appui de BIODEV2030, a intégré dans son plan d’action triennal une série de mesures accompagnatrices pour favoriser la mise en œuvre de ces solutions</i>
----------------------------------	--





FICHE PAYS : BURKINA FASO (3/4)

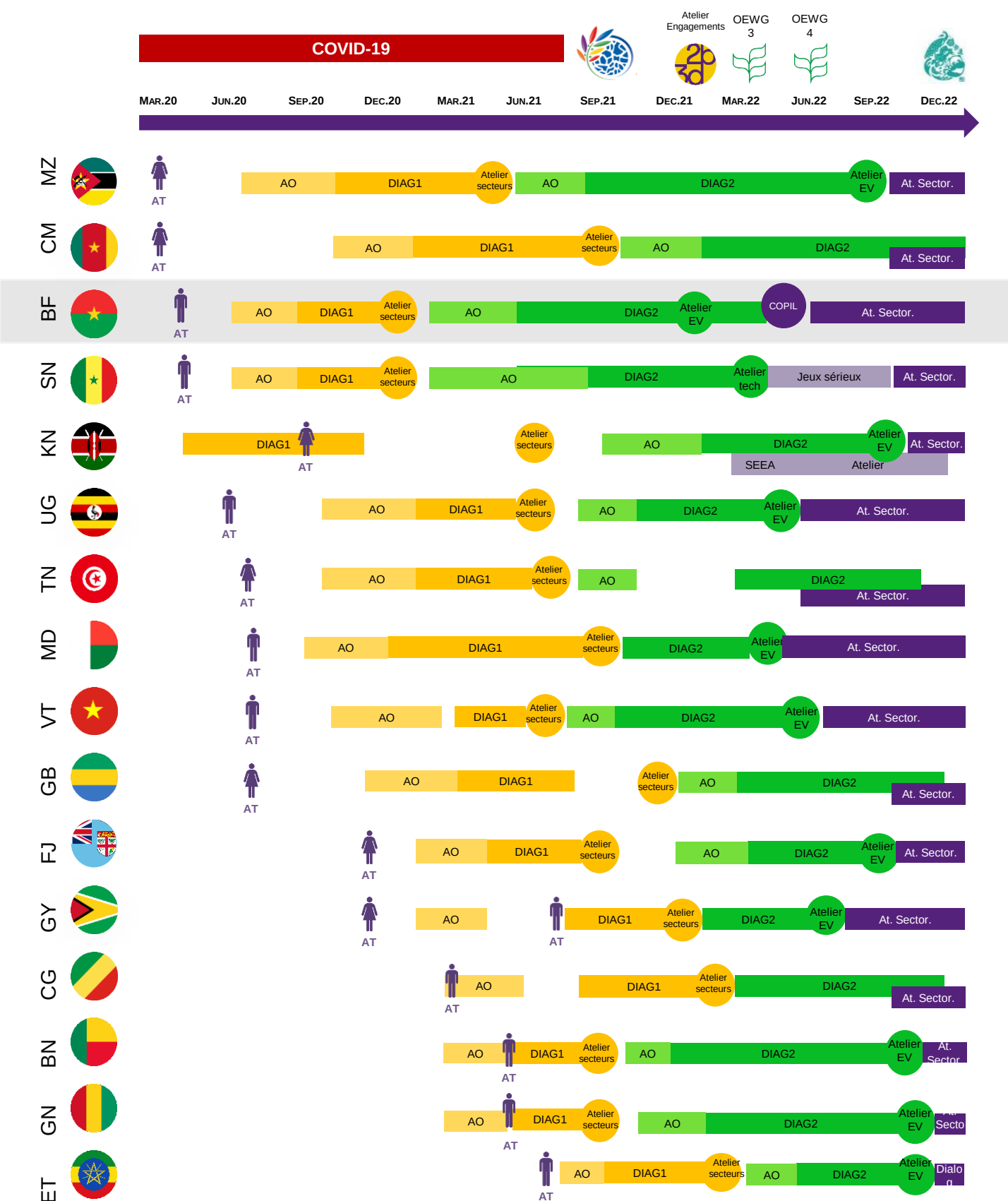
EVALUATION DES PISTES D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agriculture (coton)	Agriculture (élevage)	Mines (or)
Caractère « SMART » des pistes d'EV obtenues			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des pistes d'EV	Oui	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	En partie	En partie	En partie
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	5 ; 7 ; 10	15 ; 21	5 ; 7 ; 11
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Non	Non	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées



FICHE PAYS : BURKINA FASO (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : CAMEROUN (1/4)

Secteurs sélectionnés



Agriculture



Infrastructures

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire au
Cameroun:

**Scénarios d'engagement
identifiés dans le DIAG 2**

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE DIALOGUE AU CAMEROUN

AGRICULTURE & INFRASTRUCTURES



Pas d'atelier de validation du DIAG 2 car ni la plateforme IPBES Cameroun ni le comité ad hoc (cellule restreinte de la plateforme IPBES + invités sectoriels en fonction des thématiques) n'avaient reçu le document pour relecture.

→ Atelier de restitution seulement, qui a permis de présenter la notion d'EV et les grands résultats de l'étude.



Pas de dialogue sectoriel



Le consultant avait cependant pu échanger avec des représentants du secteur public et du GICAM (Groupement inter-patronal du Cameroun)

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Agriculture



- **Changement d'utilisation des terres:** Conversion de forêts, des savanes, et même des terres en zones semi-arides, en plantations où se pratiquent la monoculture et l'expansion agricole insoutenable
- **Pratique de l'agriculture sur brûlis** pour certaines cultures (ex. maïs)
- Le **manque de coordination ou absence de plan d'utilisation des terres** engendre des conflits d'utilisation notamment entre agriculteurs et zones de conservation, ou zones de pâturage et terres agricoles
- **L'utilisation de semences génétiquement modifiées** participe à la disparition d'espèces et de variétés natives au profit d'un petit nombre d'espèces introduites

Infrastructures



- **Défrichements** dus à la construction d'infrastructures
- La **construction de routes et de barrages participe à la fragmentation des habitats** et crée une incitation au développement de nouvelles plantations, qui empire le phénomène de déforestation
- **Ennoisement d'espaces naturels** dus à la construction de barrages

FICHE PAYS : CAMEROUN (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU CAMEROUN (NON-EXHAUSTIF)

Agriculture 	Privé: • Mise en œuvre des Plan de Gestion Environnementaux et Sociaux (PGES) • Conservation des zones à Haute Valeur de Conservation • Promotion de l'agriculture biologique et de la fertilisation organique • Utilisation contrôlée et adaptée des produits phytosanitaires • Recherche de financement carbone et biodiversité • Reforestation Public: • Mise en œuvre d'une politique zéro-déforestation • Prise de dispositions légales pour lutter contre le bois illégal, inciter les entreprises à s'engager dans des actions de préservation de la biodiversité • Mise en œuvre de projets de restauration des mangroves et de protection des zones marines • Renforcer le dispositif de suivi-évaluation des PGES • Renforcer le dispositif de lutte anti-traffic d'espèces sauvages • Renforcer les systèmes d'alerte précoce multi-dangers dans les zones à risques Le DIAG 2 met aussi en avant la responsabilité de la société civile et des représentants des communautés locales et autochtones en matière de promotion des bonnes pratiques agricoles.
Infrastructures 	Privé: • Introduction d'espèces de poissons adaptées dans les lacs de barrage • Recyclage des eaux usées et de collecte des eaux pluviales Public: • Inciter les instances politiques nationales et les dirigeants du secteur privé à prendre en compte les aspects de biodiversité dans tous leurs projets d'investissement et d'exploitation • Ne pas entamer un chantier d'infrastructures tant que tous les financements ne sont pas sécurisés afin d'éviter les suspensions de chantier / ruptures de contrat • Renforcer le dispositifs de suivi-évaluation des PGES Le DIAG 2 met aussi en avant la responsabilité de la société civile et des représentants des communautés locales et autochtones en matière de sensibilisation aux impacts environnementaux des projets d'infrastructures.



FICHE PAYS : CAMEROUN (3/4)

OBSTACLES RENCONTRÉS DANS LE PROCESSUS D'EV

Facteurs internes au projet	- Manque de préparation en amont du projet pour présenter l'initiative aux ministères sectoriels - Délais de recrutement du prestataire pour le DIAG 2 - Départ de l'AT en mars 2022
Facteurs externes au projet	- Relations difficiles avec le Ministère de l'Environnement - Faible qualité des diagnostics livrés par les consultants

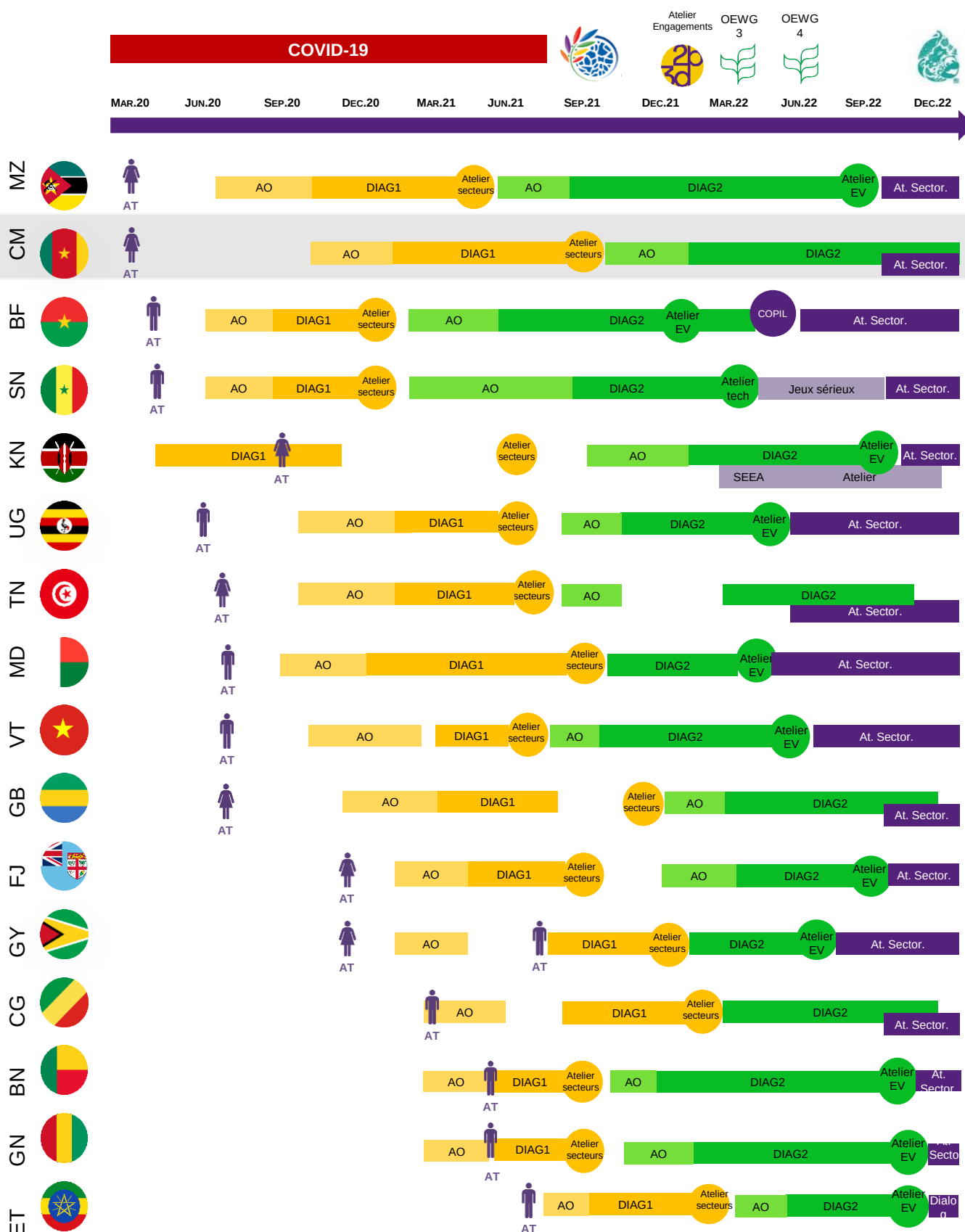
EVALUATION DES SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2

Critères	Agriculture	Infrastructures
Caractère « SMART » des scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs concernés par les scénarios d'engagement	Non	Non
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 2 ; 10	7 ; 14
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non
Conclusion	Pas de pistes d'EV au-delà des scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2	



FICHE PAYS : : CAMEROUN (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (1/4)

Secteurs sélectionnés



Agriculture



Mines

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire au Congo:

**Scénarios d'engagement
identifiés dans le DIAG 2**

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE DIALOGUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

AGRICULTURE



Echanges bilatéraux



1 atelier de clôture et de
discussion des scénarios
d'engagement

Acteurs :

- Secteur public (autorités locales)
- Secteur privé (faïtières;
organisations de producteurs)
- OSC
- Médias

MINES



Echanges bilatéraux



1 atelier de clôture et de
discussion des scénarios
d'engagement

Acteurs :

- Secteur public (autorités locales)
- Secteur privé (faïtières;
organisations de producteurs)
- OSC
- Médias

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Agriculture



- **Cultures vivrières** : feux de phytomasse / feux de brousse, conversion des forêts en zones cultivées
- **Cultures maraîchères** : dégradation des terres à cause de l'usage répété des pesticides et le manque de formation adéquate sur l'application des traitements phytosanitaires, baisse de la fertilité des sols
- **Agro-industries** (canne à sucre, palmier à huile, hévéa) : grande emprise foncière, feux de brousse, déforestation, pollutions liées au pesticides

Mines



- **Défrichement du terrain** causé par la construction de routes, de forages exploratoires et de parcs à boue
- **Pollution : rejets dans les plans d'eau** (dépôt de résidus miniers dans les eaux) et **dans l'air** (poussières et émissions des fonderies), pollution lumineuse et sonore
- Fragmentation des habitats forestiers
- Braconnage

FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Agriculture



Armateurs

- Les armateurs et les pêcheurs artisans s'engagent à s'organiser en groupements
- Les armateurs s'engagent à appuyer l'administration de la pêche pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des pêcheries d'ici 2030

Producteurs agricoles

- Les exploitants agricoles s'engagent à intégrer et à appliquer progressivement les principes d'une agriculture écologique
- Les petits producteurs s'engagent à réduire de 80% l'utilisation des pesticides chimiques en zone urbaine et périurbaine
- Les partenaires s'engagent à accompagner l'administration de la pêche dans les projets d'immersion des récifs artificiels dans la zone de la pêche artisanale

Gouvernement (Enabling conditions – EC)

- Le Gouvernement s'engage à mettre en place un cadre légal d'ici 2025
- Le Gouvernement s'engage à favoriser une agriculture climato-écologique
- Le Gouvernement s'engage à promouvoir le développement de l'agroforesterie en zone de savane
- Le Gouvernement s'engage à renforcer le cadre réglementaire sur les pêcheries
- Le Gouvernement s'engage à renforcer les mécanismes de surveillance

Mines



Mines industrielles

- Les compagnies minières s'engagent à accompagner la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées et des plans d'aménagement de pêcheries, à proximité des zones d'exploitation minière industrielle
- Les sociétés minières s'engagent à réhabiliter progressivement 100% des sites dégradés

Mines à petite échelle

- Le Gouvernement s'engage à inciter la création d'une sous fédération des exploitants des mines à petite échelle au sein d'UNICONGO (EC)
- Les exploitants s'engagent à disposer des certificats de conformité environnementale et à mettre en œuvre les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)
- Les exploitants s'engagent à réhabiliter progressivement 100% des sites dégradés
- Les exploitants s'engagent à appliquer les techniques d'exploitation sans utilisation des produits chimiques prohibés, suivant les dispositions légales

Artisans miniers

- Le Gouvernement s'engage à formaliser le secteur minier artisanal à travers le Ministère en charge des industries minières (EC)
- Les coopératives minières s'engagent à signer des conventions qui encouragent la conservation de la biodiversité
- Les artisans miniers s'engagent à appliquer les techniques d'exploitation minière sans utilisation des produits chimiques prohibés

FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (3/4)

OBSTACLES RENCONTRÉS DANS LE PROCESSUS D'EV

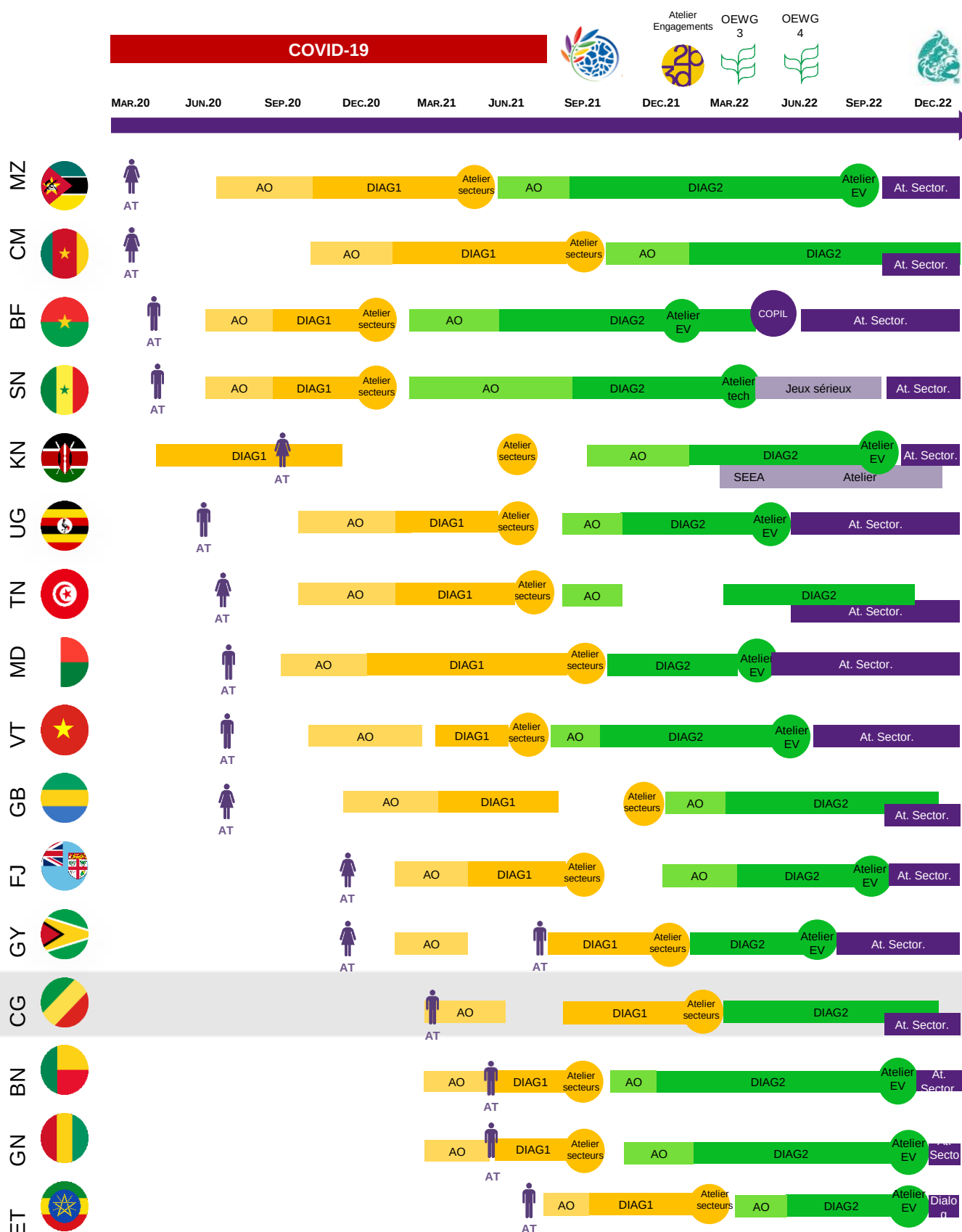
Facteurs internes au projet	- Démarrage tardif du projet avec un premier COPIL en février 2021 - Faibles capacités initiales d'intervention de l'opérateur et prise de poste tardive de l'AT en mai 2021 - Délais de recrutement du prestataire des DIAG 1 et 2 et résiliation de la prestation
Facteurs externes au projet	- Déficit d'appropriation du projet par les parties prenantes privées - Difficultés à rassembler les parties prenantes pour la validation des diagnostics et le choix des secteurs (identification des secteurs en février 2022) - Temps de dialogue trop restreint

EVALUATION DES **SCENARIOS D'ENGAGEMENT** IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2

Critères	Agriculture	Mines et carrières
Caractère « SMART » des solutions identifiées (scénarios d'engagement du DIAG 2)		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs concernés par les scénarios d'engagement	En partie	En partie
[Mesurable] Cibles chiffrées	En partie	En partie
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Non
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	7 ; 10 ; 14	1 ; 2 ; 14
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non
Conclusion	Pas de pistes d'EV au-delà des scénarios identifiés dans le DIAG 2	

FICHE PAYS : RÉPUBLIQUE DU CONGO (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : ETHIOPIE (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Agriculture (céréales ; café)



Élevage



Forêts (bois énergie)

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire en
Ethiopie:

Pistes d'EV discutées

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV DANS LA
RÉGION DE BALE ET LES FORÊTS DU SUD-OUEST, ETHIOPIE

AGRICULTURE (CÉRÉALES- BALE ; CAFÉ-SUD OUEST)

**1 Atelier national de
validation du DIAG 2** –
proposition d'actions
stratégiques par secteur

Acteurs: représentants du
public, du privé (fairière), des
OSC, de la recherche,
représentants du secteur
bancaire

**1 Atelier de validation par
région** – proposition
d'actions stratégiques
sectorielles pour les céréales
(Bale), par biosphère pour le
café (Sud-Ouest)

Acteurs: représentants du
public (niveau local), du privé
(organisations de
producteurs et entreprises,
fairières), OSC et recherche

ÉLEVAGE

**1 Atelier national de
validation du DIAG 2** –
proposition d'actions
stratégiques par secteur

Acteurs: représentants du
public, du privé (fairière), des
OSC, de la recherche,
représentants du secteur
bancaire

**1 Atelier de validation par
région** – proposition
d'actions stratégiques
sectorielles

Acteurs: représentants du
public (niveau local), du privé
(organisations de
producteurs et entreprises,
fairières), OSC et recherche

FORÊTS (BOIS ÉNERGIE)

**1 Atelier national de
validation du DIAG 2** –
proposition d'actions
stratégiques par secteur

Acteurs: représentants du
public, du privé (fairière), des
OSC, de la recherche,
représentants du secteur
bancaire

**1 Atelier de validation par
région** – proposition
d'actions stratégiques par
biosphère

Acteurs: représentants du
public (niveau local), du privé
(organisations de
producteurs et entreprises,
fairières), OSC et recherche

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG1 ET DIAG2

Agriculture (céréales ; café)	Céréales: • Culture en zone escarpée sans mesure de lutte contre l'érosion • Utilisation de produits chimiques; Déforestation Café: • Conversion des forêts en monoculture de café • Techniques de production (ex. coupe de la régénération naturelle et de certains arbres de canopée pour limiter la compétition pour la lumière)
Elevage	Surpâturage; Mauvaise gestion des déchets résultant en pollution de l'eau; Conversion des terres
Forêts (bois énergie)	Surprélèvement de la ressource ligneuse; Technologie de combustion inefficace à l'origine de pollution atmosphérique

FICHE PAYS : ETHIOPIE (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN ETHIOPIE (NON EXHAUSTIF)

Agriculture 	Céréales • Éviter l'expansion des terres cultivées dans les zones strictement protégées (monts Balé) par une application efficace de la loi. • Adopter des pratiques d'agriculture céréalière intensives respectueuses de la biodiversité (semences améliorées; compost, paillis et fumier; polyculture, agroforesterie; lutte contre les ravageurs et les mauvaises herbes.) • Restauration des zones de culture céréalière précédemment dégradées et abandonnées par le reboisement, la clôture des zones, les pratiques de conservation des sols et de l'eau. Café • Éviter ou réduire le taux de déforestation pour les nouvelles cultures de café • Adopter des intrants technologiques et des pratiques de production modernes respectueux de la biodiversité afin d'améliorer mutuellement la productivité du café et l'état de la biodiversité
Elevage 	• Réduire les impacts du surpâturage du bétail sur la biodiversité dans les Key Biodiversity Areas, y compris le BMNP, par le biais de mécanismes réglementaires formels et informels • Améliorer la gestion des parcours et des sources d'eau et les systèmes de collecte d'eau dans les zones semi-arides pour faire face à la pénurie d'eau et d'aliments pour le bétail.
Forêt 	• Réduire la dépendance des ménages urbains et ruraux et des prestataires de services (hôtels/restaurants, boulangeries, etc.) à l'égard des forêts naturelles pour l'énergie, la construction et/ou la production de meubles • Renforcer la protection, le développement et l'utilisation durables des forêts en élaborant un plan de gestion forestière et une certification de la propriété des forêts privées, des associations et des coopératives.

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES À BALE ET DANS LES FORÊTS DU SUD-OUEST, ETHIOPIE (NON EXHAUSTIF)

Bale (céréales et élevage)	Céréales • Amélioration de la gestion des maladies • Promotion de l'agroforesterie et de l'agriculture biologique • Diversification des cultures Elevage • Promotion de l'allocation d'une partie des champs pour la production de fourrage en agroforesterie • Utilisation de variétés de bétail améliorées • Promotion d'options de diversification des revenus pour limiter la dépendance à l'élevage
Forêts du Sud-Ouest (café et bois énergie)	Café: Promotion de la recherche et de l'expansion de la culture de café de haute qualité Bois énergie: Promotion d'énergies alternatives Transverse: valorisation économique des bonnes pratiques ; accès préférentiel au crédit pour financement des bonnes pratiques ; promotion de l'agroforesterie

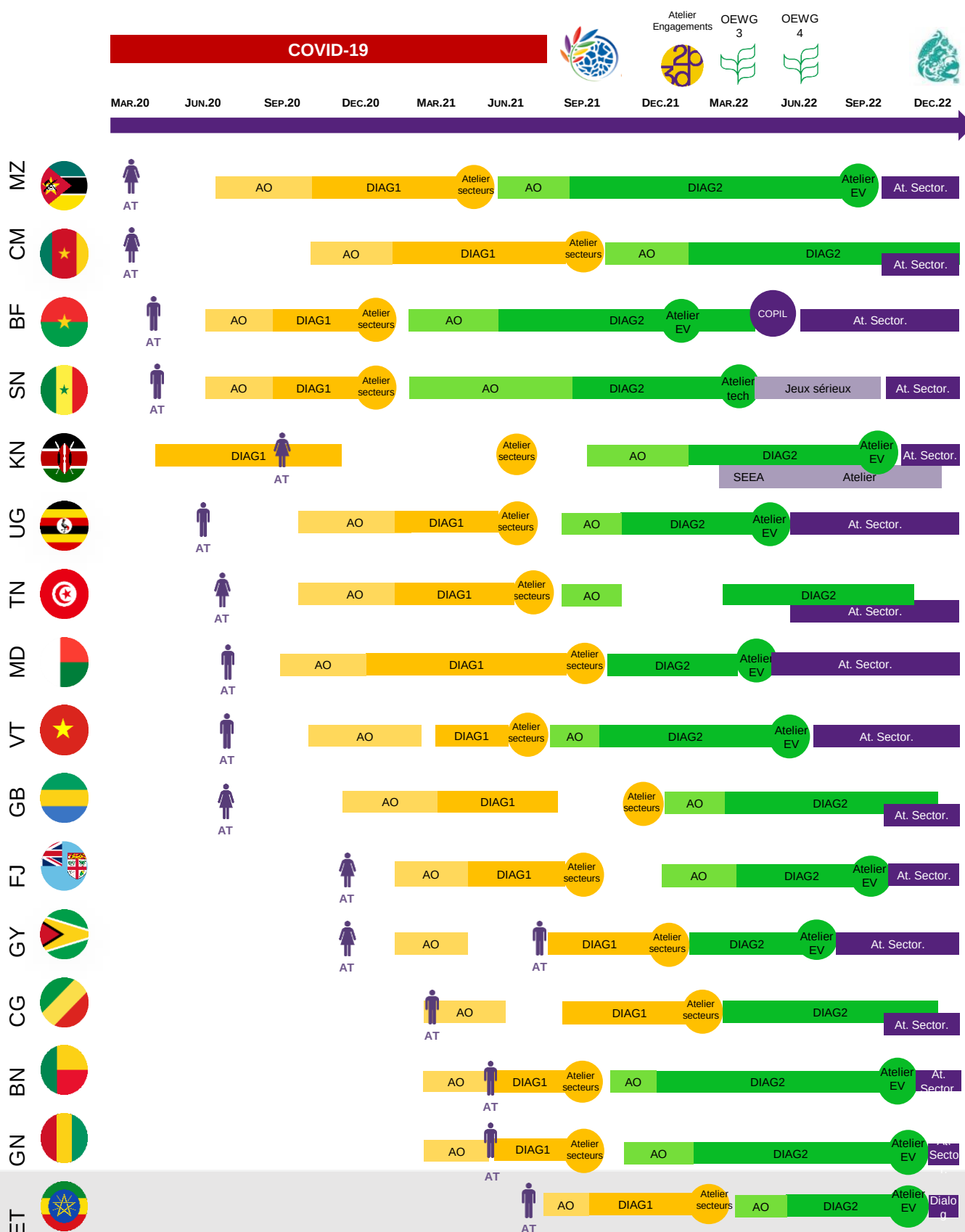
FICHE PAYS : ETHIOPIE (3/4)

EVALUATION DES PISTES D’ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agriculture	Elevage	Forêt
Caractère « SMART » des pistes d’EV identifiées			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des pistes d’EV	Oui	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Oui – céréales Non - café	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	3 ; 1 ; 10	3	14 ; 15 ; 18
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d’un plan d’action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Oui – céréales Non - café	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Non	Non	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	Pistes d’EV discutées	Pistes d’EV discutées	Pistes d’EV discutées

FICHE PAYS : ETHIOPIE (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : FIDJI (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Pêche (pêche côtière)



Agriculture (kava)

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire à Fidji :

EV discutés, négociés et approuvés
(uniquement pour la filière kava)

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV DANS LA PROVINCE DE CAKAUDROVE

AGRICULTURE (KAVA)



1 réunion de haut niveau avec les secrétaires permanents des ministères de l'agriculture, pêche et forêts



2 ateliers de dialogue sectoriel dont visites dans des « fermes modèles »

Acteurs:

- Secteur public (niveau national, provincial et districts) ;
- Secteur privé (agriculteurs, entreprises) ;
- OSC et chefs traditionnels ;
- Représentants d'autres secteurs (secteur financier).
- La présence des intermédiaires entre les agriculteurs et les exportateurs a manqué



1 atelier de célébration des EV

Acteurs:

- Secteur public (niveau national, provincial et districts) ;
- Secteur privé (agriculteurs, entreprises) ;
- OSC et chefs traditionnels ;
- Médias

PÊCHE

(PÊCHE CÔTIÈRE)



Le secteur de la pêche a fait l'objet de sessions d'information / sensibilisation mais pas de dialogue



2 ateliers avec des institutions financières locales

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

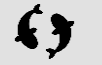
Agriculture (kava)	Les pratiques de plantation actuelles impliquent un défrichement du couvert forestier entre chaque période de récolte
Pêche (pêche côtière)	- Surexploitation des pêcheries côtières - Prélèvement d'individus trop petits - Utilisation de techniques de pêche destructrices (filet maillant, dynamite, racine de Derris, etc.) - Prélèvement de corail et déforestation des mangroves - Sous-estimation de la contribution du secteur de la pêche dans l'économie fidjienne et à l'apport protéique de la population

FICHE PAYS : FIDJI (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 À FIDJI (NON-EXHAUSTIF)

Pêche 	• Structuration de la filière en coopérative • Mise en place d'une gestion communautaire des pêcheries • Mise en place d'un système de certification • Application de la loi sur la gestion des pêcheries côtières • Conditionnement des prêts bancaires au respect de pratiques durables
Agriculture (kava) 	• Financement, élaboration et mise en œuvre de campagnes de sensibilisation ciblant le secteur du kava ; intégration de la sensibilisation dans les plans à l'échelle de la province, du district et du village • Établissement d'un groupe de travail technique composé de spécialistes de la SIG pour développer un système de suivi satellitaire du couvert forestier • Accroissement de la recherche sur les techniques durables de production de kava • Étude de faisabilité d'un système de certification • Renforcement des mécanismes de criblage environnemental pour l'obtention de prêts agricoles • Renforcer la reconnaissance des <i>key biodiversity areas</i> (KBA) dans les plans d'aménagement agricole

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES / CONTENU DES EV OBTENUS À FIDJI DANS LA PROVINCE DE CAKAUDROVE

Pêche (pêche côtière) 	Pas d'EV obtenu
Agriculture (kava) 	Péninsule de Natewa/Tunuola: • Élaboration d'un Master plan de gestion des terres d'ici 2023 • Mise en œuvre d'une gestion intégrée du Programme de Réhabilitation du Paysage par la plantation de Drala, essences indigènes et arbres fruitiers d'ici 2025 • Entamer la réhabilitation de 30% des terres inutilisées • Renforcement des capacités des acteurs d'ici 2025 île de Taveuni: • Reforestation: planter 600 arbres d'ici 2028 • Cessation de la déforestation d'ici 2028 • Réduction de l'usage de produits chimiques d'ici 2028 • Adoption de pratiques agricoles durables ex. cultures mixtes d'ici 2028 île de Qamea: • Restauration de la forêt à son état originel • Planter 11,500 arbres d'ici 2030 • D'ici 2028, réhabilitation des zones abandonnées par la plantation d'arbres

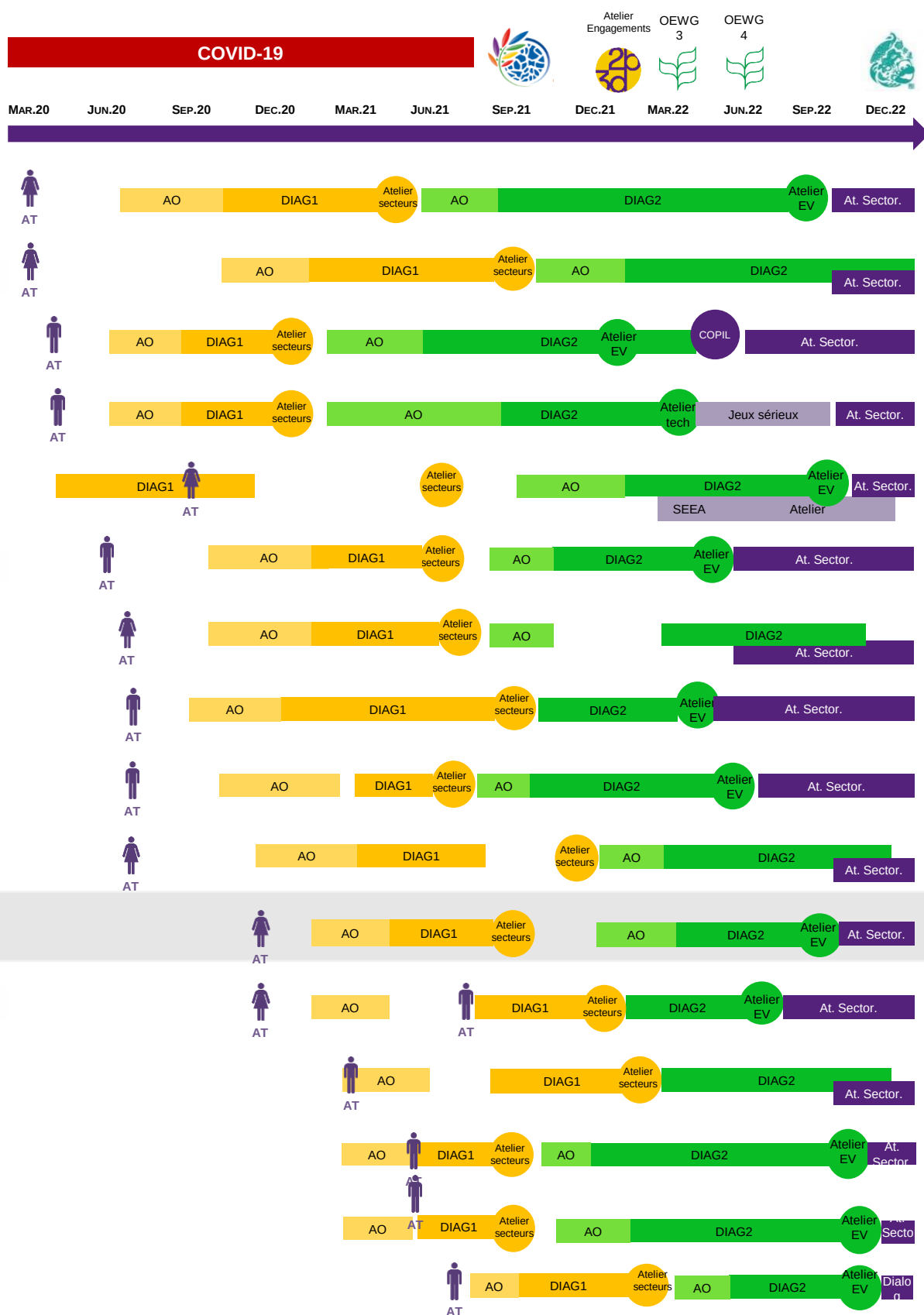
FICHE PAYS : FIDJI (3/4)

EVALUATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES (AGRICULTURE)
ET DES SCÉNARIOS D’ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2
(PÊCHE)

Critères	Agriculture (kava)	Pêche (notation DIAG 2)
Caractère « SMART » des EV obtenus ou scénarios du DIAG 2		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV / concernés par les scénarios	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Oui	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG1 (menaces) et avec le DIAG2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 2 ; 5	1 ; 5 ; 15
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d’un plan d’action chiffré (financièrement)	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Oui	Non
Autres critères		
Caractère public	Oui	N/A
Formalisation et signature	Oui	N/A
Identification de pistes de financement	En partie	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	Pas de piste d’EV au-delà des scénarios du DIAG 2

FICHE PAYS : FIDJI (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : GABON (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Agriculture (agro-industrie)



Mines (petites exploitations aurifères)

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire au Gabon:

Scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2

ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE DIALOGUE AU GABON

AGRICULTURE



Pas de dialogue sectoriel mais :

- consultations des membres du COPIL concernés
- réunions de travail avec le Ministère de l'Agriculture
- réunions bilatérales avec des représentants du groupe OLAM

Acteurs :

- Secteur public (autorités locales)
- Secteur privé (faïtières; organisations de producteurs)
- OSC
- Médias

MINES



Pas de dialogue sectoriel mais:

- consultations des membres du COPIL concernés
- réunions de travail avec le Ministère des Mines
- réunions bilatérales avec des représentants de la SEM

Acteurs :

- Secteur public (autorités locales)
- Secteur privé (faïtières; organisations de producteurs)
- OSC
- Médias

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Agriculture (agro-industrie)

- **Utilisation de pesticides** contribue à la pollution des ressources en eau, à la hausse de la teneur en bactéries responsables des proliférations toxiques en eaux douces. La pollution entraîne également l'eutrophisation du milieu et une prolifération d'algues qui dégradent la qualité de l'eau et des habitats de la faune due à la réduction de la lumière et de l'oxygène
- **Utilisation d'engrais azotés, le compactage et les amendements** participent au déséquilibre des cycles biochimiques des sols et à la hausse de la vulnérabilité des territoires face aux agents pathogènes, espèces envahissantes et les feux

Mines (petites exploitations aurifères)

- La **construction de routes d'accès** participe à la fragmentation des habitats
- **Défrichage de terrain** pour la gestion des résidus et la construction de logements
- **L'utilisation de produits chimiques** tels le mercure et les rejets d'effluents polluent les cours d'eau et les sols

FICHE PAYS : GABON (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU GABON

Agriculture (agro-industrie) 	• Pour les <u>pesticides</u>: • Adoption d'habitudes de transport, d'entreposage, de manipulation et de gestion des déchets permettant une utilisation plus sécurisée des pesticides • Pour les <u>engrais chimiques</u>: adoption de pratiques agricoles permettant d'éliminer l'usage d'engrais chimiques comme: • Favoriser des moyens mécaniques ou physiques pour le contrôle des organismes indésirables • Exploiter des cultures et des variétés de plantes adaptées au climat et résistantes aux organismes nuisibles • Pratiquer une rotation des cultures • Assurer un drainage et un égouttement efficace des sols
Mines (petites exploitations aurifères) 	• Pour les <u>rejets d'effluents</u> : • Adoption et mise en œuvre d'un plan de gestion de l'eau • Surveillance de la qualité de l'eau • Rétablissement des débits d'eau • Pour la <u>déforestation</u> : • Limitation de la déforestation et développement des puits de carbone • Application du plan de protection de la faune • Végétalisation et reboisement • Pour <u>l'extraction de la ressource</u> : • Installation de filtres anti-polluants dans les réservoirs à carburants • Déviation des eaux de ruissellement et les boues vers la zone d'excavation

FICHE PAYS : GABON (3/4)

OBSTACLES RENCONTRÉS DANS LE PROCESSUS D'EV

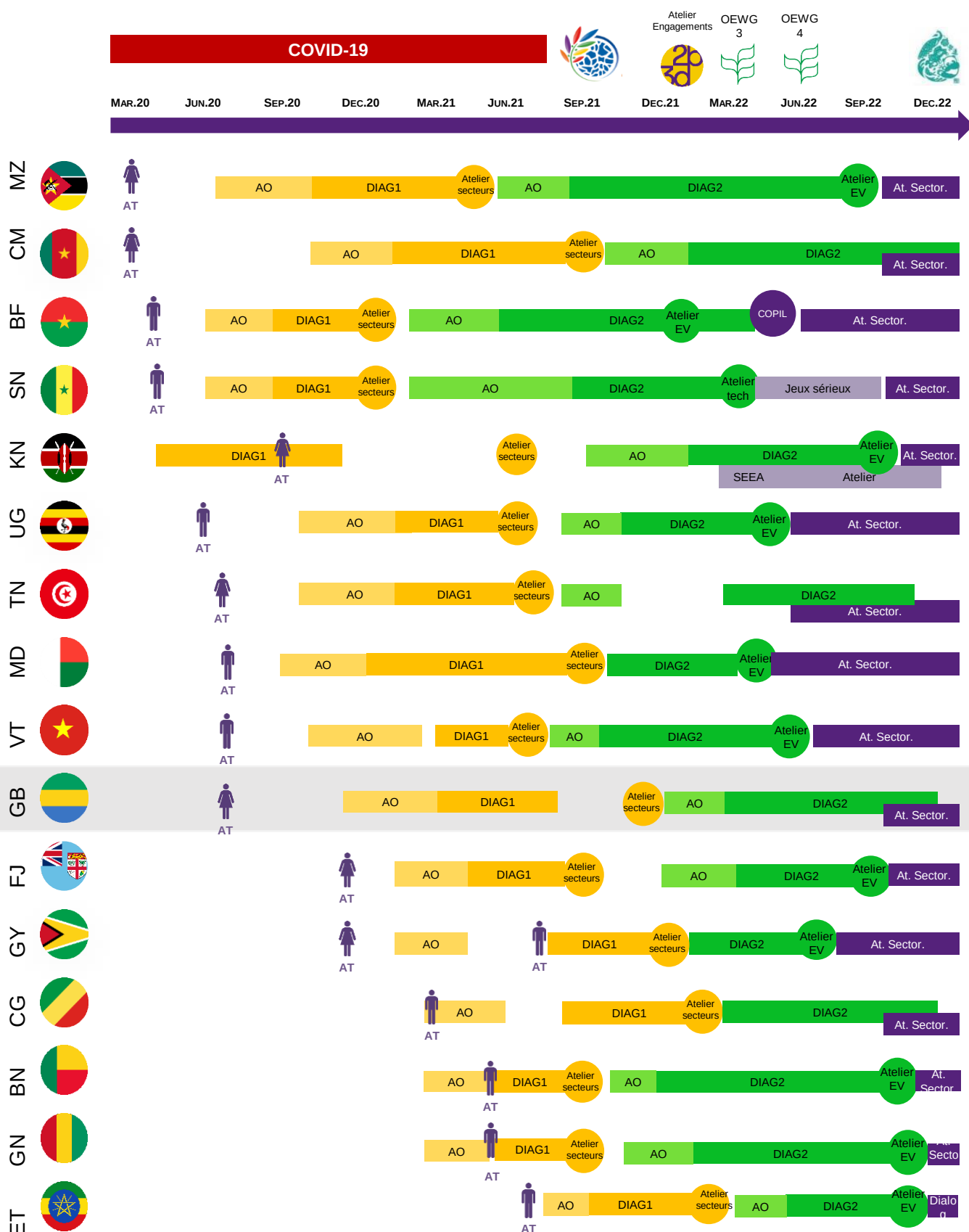
Facteurs internes au projet	- Manque de préparation en amont du projet pour présenter l'initiative aux ministères sectoriels - Délais de recrutement du prestataire pour le DIAG 2 - L'incertitude sur l'avenir du projet n'a pas incité les acteurs à prendre des engagements faute de savoir si un appui serait apporté pour leur mise en œuvre
Facteurs externes au projet	- Difficultés à rassembler les parties prenantes pour la validation des diagnostics en raison d'un très grand nombre d'acteurs au COPIL - Longueur du processus pour la sélection des filières - Les acteurs du secteur des mines ont été difficiles à mobiliser en raison d'un faible niveau initial de sensibilisation aux enjeux relatifs à la préservation de la biodiversité

EVALUATION DES SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2

Critères	Agriculture	Mines
Caractère « SMART » des scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs identifiés dans les scénarios d'engagement	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	5 ; 7 ; 10	1 ; 5 ; 7
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Non	Non
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non
Conclusion	Pas de pistes d'EV au-delà des scénarios du DIAG 2	

FICHE PAYS : GABON (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : GUINÉE (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Agriculture (fruits et légumes)



Forêts (bois d'œuvre)



Mines (or artisanal)

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire en Guinée:
Pistes d'EV discutées

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU DIALOGUE ET AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV EN GUINÉE

AGRICULTURE



1 atelier national de validation de DIAG2 avec enrichissement du rapport

Nombreuses mobilisations de la Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée (CNOPG)

FORÊTS



1 atelier national de validation de DIAG2 avec enrichissement du rapport

Nombreuses mobilisations de la Fédération nationale des professionnels de la filière bois (FNPFB)

MINES



1 atelier national de validation de DIAG2 avec enrichissement du rapport



1 atelier de dialogue sectoriel clôturé sur une manifestation d'intérêt pour les EV

Nombreuses mobilisations de l'Union nationale des orpailleurs de Guinée (UNOG)



1 atelier de clôture

Acteurs : représentants du secteur public, du secteur privé (faïtières), des OSC, des médias

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Agriculture (fruits et légumes)	- Défrichement du couvert végétal avant culture - Conversion d'espaces boisés en plantations notamment ripisylves - Brûlage des résidus de culture - Utilisation d'intrants chimiques - Cultures à contre-saison qui impliquent le pompage de l'eau des cours d'eau
Mines (or artisanal)	- Décapage d'espaces naturels pour la construction d'infrastructures minières et pour le minage par l'industrie aurifère - Rejets de boues rouges contaminées issues de la laverie des industries aurifères - Utilisation incontrôlée de mercure et de cyanure par les orpailleurs
Forêts (bois d'œuvre)	- Coupes illégales - Potentiel de production des plantations forestières quasiment nul

FICHE PAYS : GUINÉE (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN GUINÉE (NON-EXHAUSTIF)

Agriculture (fruits et légumes) 	• Actualisation du zonage • Règlementation de la distribution et de l'utilisation d'intrants agricoles et les agriculteurs sont formés à leur utilisation rationnelles • Promotion des intrants biologiques • Formations à des techniques agricoles plus respectueuses (rotation de culture, agroforesterie, etc.) • Partage et diffusion des bonnes pratiques locales
Forêts (bois d'œuvre) 	• Actualisation du zonage • Prise d'actes juridiques pour protéger toutes les ZTIP • Participation active des communautés locales à la définition d'orientations et aux activités écologiques • Pratique de la coupe de bois de façon rationnelle et légale. Contrôle de la coupe et du transport de bois rigoureusement appliqué. • Pratiques soutenues de sylviculture et de reboisement (notamment via la régénération naturelle assistée – RNA).
Mines (or artisanal) 	• Les entreprises minières s'engagent, dans le cadre de leur RSE, à financer les initiatives locales de conservation de la diversité biologique • Les conditions de réalisation des PGES sont clairement définies. Les PGES sont de bonne qualité et le suivi de la mise en œuvre est effectif • Les orpailleurs utilisent les produits toxiques de façon contrôlée. Les sociétés minières s'assurent qu'il n'y ait aucun rejet polluant (résidus de boue de lavage, de vidange, cyanure, mercure, etc.) dans la nature.

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES / CONTENU DES PISTES D'EV OBTENUES EN GUINÉE

Agriculture (fruits et légumes)	Les solutions identifiées par les parties prenantes sont identiques aux scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2 car celui-ci intègre les retours des parties prenantes suite aux diverses consultations menées (voir ci-dessus).
Forêts (bois d'œuvre)	
Mines (or artisanal)	• Une meilleure structuration des acteurs de l'orpaillage en groupements d'intérêt économique est mise en place et fonctionnelle pour assurer un meilleur contrôle du secteur ; • Les orpailleurs utilisent des solutions alternatives durables dans l'extraction et le traitement de l'or ; • Les revenus issus de l'exploitation artisanale de l'or contribuent efficacement à la restauration de l'environnement ; • Un plan de gestion concertée et volontaire est élaboré et partagé avec l'ensemble des parties prenantes ; • Promotion de pratiques alternatives en défaveur de l'utilisation des substances chimiques ; • Les acteurs et leurs biens sont sécurisés grâce à la mise en place et à la vulgarisation des lois d'encadrement réglementant toutes les parties prenantes.



FICHE PAYS : GUINÉE (3/4)

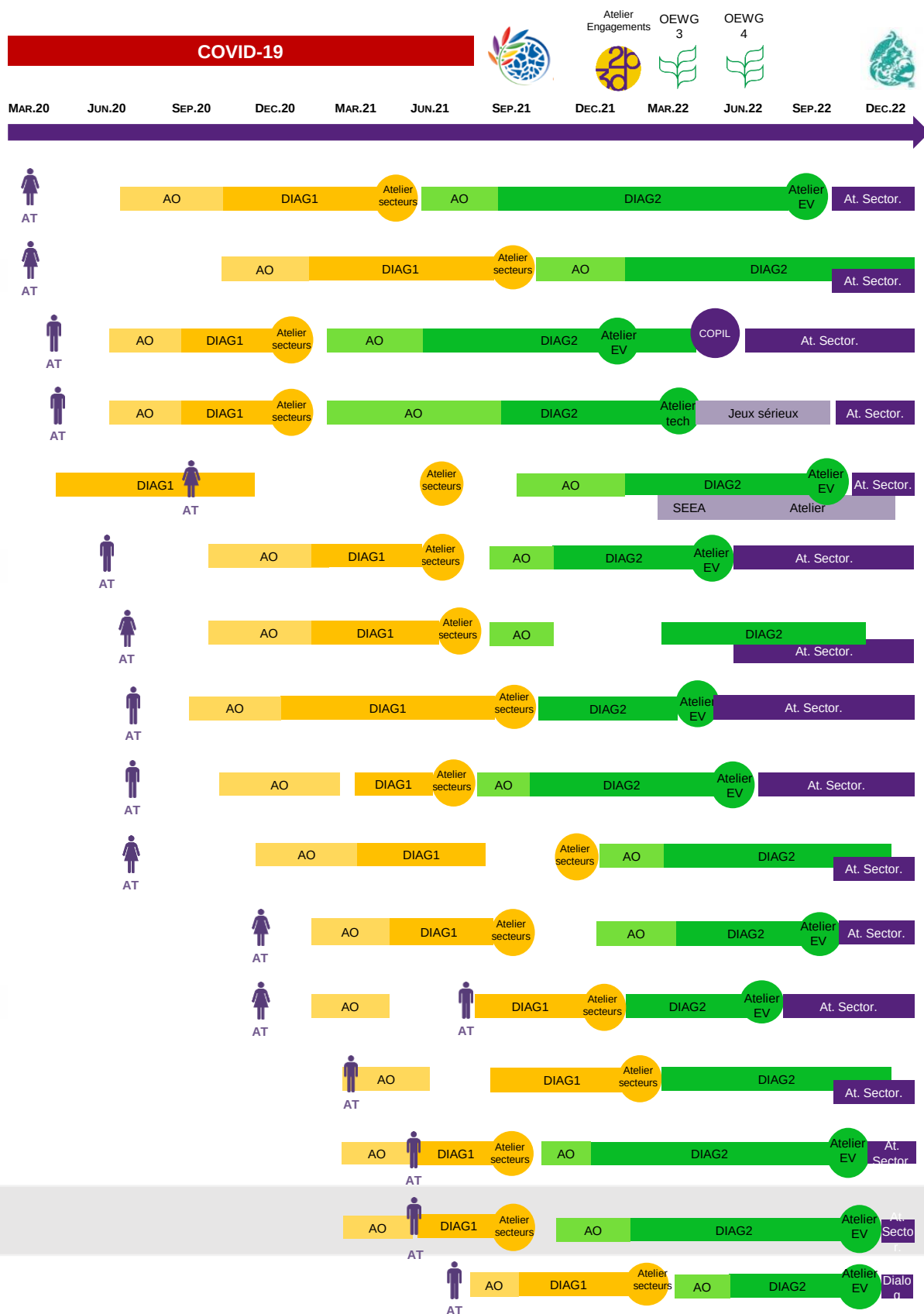
EVALUATION DES PISTES D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agriculture	Forêts	Mines
Caractère « SMART » des pistes d'EV obtenues			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des pistes d'EV	En partie	En partie	En partie
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	5 ; 10 ; 21	5 ; 10 ; 15	1 ; 5 ; 7
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Non	Non	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées



FICHE PAYS : GUINÉE (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : GUYANA (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Mines (or)



Agriculture (riz ; canne à sucre)

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire au Guyana :

Pistes d'EV discutées

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU GUYANA

MINES (OR)



1 atelier d'une journée en ligne pour proposer des actions à mettre en œuvre



1 atelier d'une demi-journée pour voter pour les actions prioritaires issues de la première journée de consultations

Acteurs: représentants de la recherche, du secteur public, OSC. Pas de privé.



Réunions bilatérales avec représentants du secteur public, Guyana Gold and Diamond Miners Association, représentants des communautés indigènes

AGRICULTURE (RIZ & CANNE À SUCRE)



1 atelier d'une journée en ligne pour proposer des actions à mettre en œuvre



1 atelier d'une demi-journée pour voter pour les actions prioritaires issues de la première journée de consultations

Acteurs: représentants de la recherche, du secteur public, OSC. Pas de privé.



Réunions bilatérales avec GuySuCo (privé), Pesticides and Toxic Chemicals Board, représentants des communautés indigènes

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Mines (or)

- Déforestation pour installer les infrastructures minières et pour l'approvisionnement en bois énergie
- Pollution chimique, en particulier aux métaux lourds (mercure)

Agriculture (riz et canne à sucre)

- **Riz:** défrichement des mangroves pour planter le riz ; déversement des effluents dans la mangrove ; utilisation massive et systématique d'insecticides et pesticides ; brûlage des résidus de culture.
- **Canne à sucre:** brûlage des résidus de culture ; culture intensive et continue ; déversements des effluents dans les cours d'eau

FICHE PAYS : GUYANA (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU GUYANA

Mines (or)	• S'assurer que 50% des mineurs (toutes catégories) appliquent la réglementation en vigueur d'ici 2030 • Réduire le taux de déforestation et augmenter le taux de reforestation grâce à la réhabilitation des sites excavés et des actions de reforestation • Réduire de 50% l'utilisation de mercure et de cyanure chaque année
Agriculture (riz et canne à sucre)	<u>Riz:</u> • Augmentation de l'utilisation de biopesticides de 50% d'ici 5 ans, et de 100% d'ici 10 ans • Plan de gestion des nuisibles mis en œuvre par 30% des riziculteurs d'ici 5 ans et par 100% des riziculteurs d'ici 10 ans • Éviter les effets néfastes du brûlage des résidus de culture sur la qualité de l'air, les sols et les émissions de gaz à effet de serre • Améliorer la gestion de la ressource en eau <u>Canne à sucre:</u> • Réduction de l'utilisation de pesticides, herbicides et engrais chimiques • Augmentation de la sensibilisation des consommateurs • Réduire l'utilisation de plastique pour le packaging

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES PISTES D'EV OBTENUES AU GUYANA

Mines (or)	• Renforcer l'application de la réglementation minière pour que 50% des mineurs soient en conformité d'ici 2030 • Développer la recherche en faveur de technologies plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement • Élaboration d'un mécanisme de certification qui attesterait de techniques d'exploitation sans mercure ni cyanure
Agriculture (riz & canne à sucre)	<u>Riz:</u> • Réduction de l'utilisation de produits agrochimiques: 30% des riziculteurs adoptent des programmes de biocontrôle d'ici 5 ans et 100% d'ici 10 ans • Utilisation de biopesticides et biofertilisants par 50% des riziculteurs d'ici 5 ans et 100% d'ici 10 ans • Utilisation de composte pour augmenter le sol et prévenir l'érosion • Mise en place d'une gestion adéquat de la ressource en eau <u>Canne à sucre:</u> • Utilisation de biopesticides et biofertilisants et poursuivre l'expansion du programme de biocontrôle • Sensibilisation des populations aux enjeux de biodiversité • Éviter l'écoulement direct des champs de canne à sucre vers les cours d'eau • Réduire l'utilisation de produits chimiques



FICHE PAYS : GUYANA (3/4)

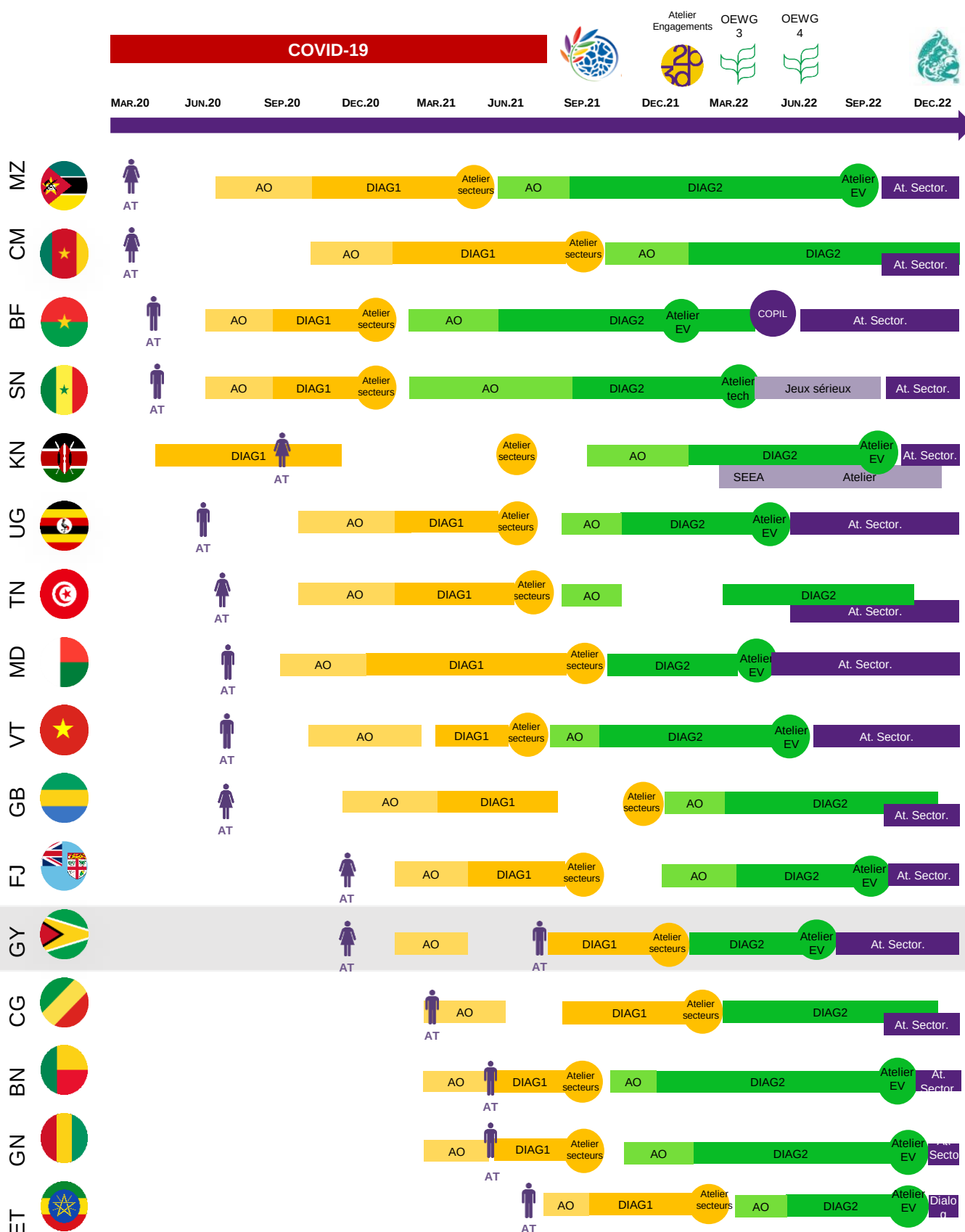
EVALUATION DES PISTES D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agriculture (riz)	Agriculture (canne à sucre)	Mines (or)
Caractère « SMART » des pistes d'EV obtenues			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des pistes d'EV	Oui	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	5 ; 7 ; 10	5 ; 7 ; 10	5
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Non	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Oui	Oui	Oui
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Non	Non	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées



FICHE PAYS : GUYANA (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)





FICHE PAYS : KENYA (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés

- 

Agriculture (tomate)
- 

Élevage
- 

Forêts (charbon de bois)

Etat des lieux du processus
d’engagement volontaire au Kenya:

Pistes d’EV discutées

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES PISTES D’EV
DANS LE COMTÉ DE KAJIADO, KENYA

AGRICULTURE (TOMATE), ÉLEVAGE, FORÊTS (CHARBON DE BOIS)

Le DIAG 2 a fait l’objet de **3 ateliers d’enrichissement au Kenya** :

- 1 atelier avec le Groupe de Travail (GT) secteur privé de l’ISFAA – plateforme multi-acteurs dédiées à la promotion de l’agroécologie
- 1 atelier avec les acteurs du public, de la société civile et de la recherche lors d’un atelier de préparation à la COP
- 1 atelier avec les acteurs pertinents du comté de Kajiado dont les services déconcentrés du Ministère de l’Agriculture, de l’Élevage et des Pêcheries et des représentants d’Associations des usagers des ressources en eau du comté de Kajiado

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ
IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2 DANS LE COMTÉ DE KAJIADO

Agriculture (tomate)	• Utilisation importante de pesticides et engrais de synthèses
Elevage	• Conversion de forêts en pâturage • Surpâturage • Manque de suivi des plans de gestion pastoraux
Forêts (charbon de bois)	• Utilisation de technologies de production de charbon de bois à très faible rendement (10%) mène à une dégradation des forêts



FICHE PAYS : KENYA (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU KENYA

Agriculture (tomate)	Les scénarios d'engagement identifiés dans le comté de Kajiado (Kenya) sont identiques aux solutions identifiées par les parties prenantes, puisque le DIAG 2 a intégré les recommandations issues des 3 ateliers d'enrichissement
Elevage	
Forêts (charbon de bois)	

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES PISTES D'EV OBTENUES POUR LE COMTÉ DE KAJIADO

Agriculture (tomate)	- Sensibilisation et renforcement des capacités des producteurs de tomate - Adoption de pratiques agricoles plus efficientes - Reforestation sur au moins 10% de la surface cultivée par les agriculteurs (conformément aux règles agricoles en vigueur depuis 2009) - Certification et standards de durabilité comme outil de suivi de l'emprunte biodiversité de la production de tomates le long de la chaîne de valeur
Élevage	- Sensibilisation et renforcement des capacités des éleveurs - Développement de et adhésion à des plans de gestion des pâturages - Adoption de pratiques pastorales alternatives - Reforestation sur au moins 10% de la surface totale de pâturage - Certification et standards de durabilité pour la viande et les produits laitiers comme stratégie pour intégrer la biodiversité dans les décisions économiques des éleveurs
Forêts (charbon de bois)	- Sensibilisation et renforcement des capacités des charbonniers - Adoption de technologies plus efficientes d'utilisation du charbon - Reforestation ou régénération naturelle sur les pâturages dégradés - Utilisation de Solutions Fondées sur la Nature comme activités génératrices de revenus alternatifs - Certification et standards de durabilité - Système de paiements pour services écosystémiques dans le secteur de la forêt

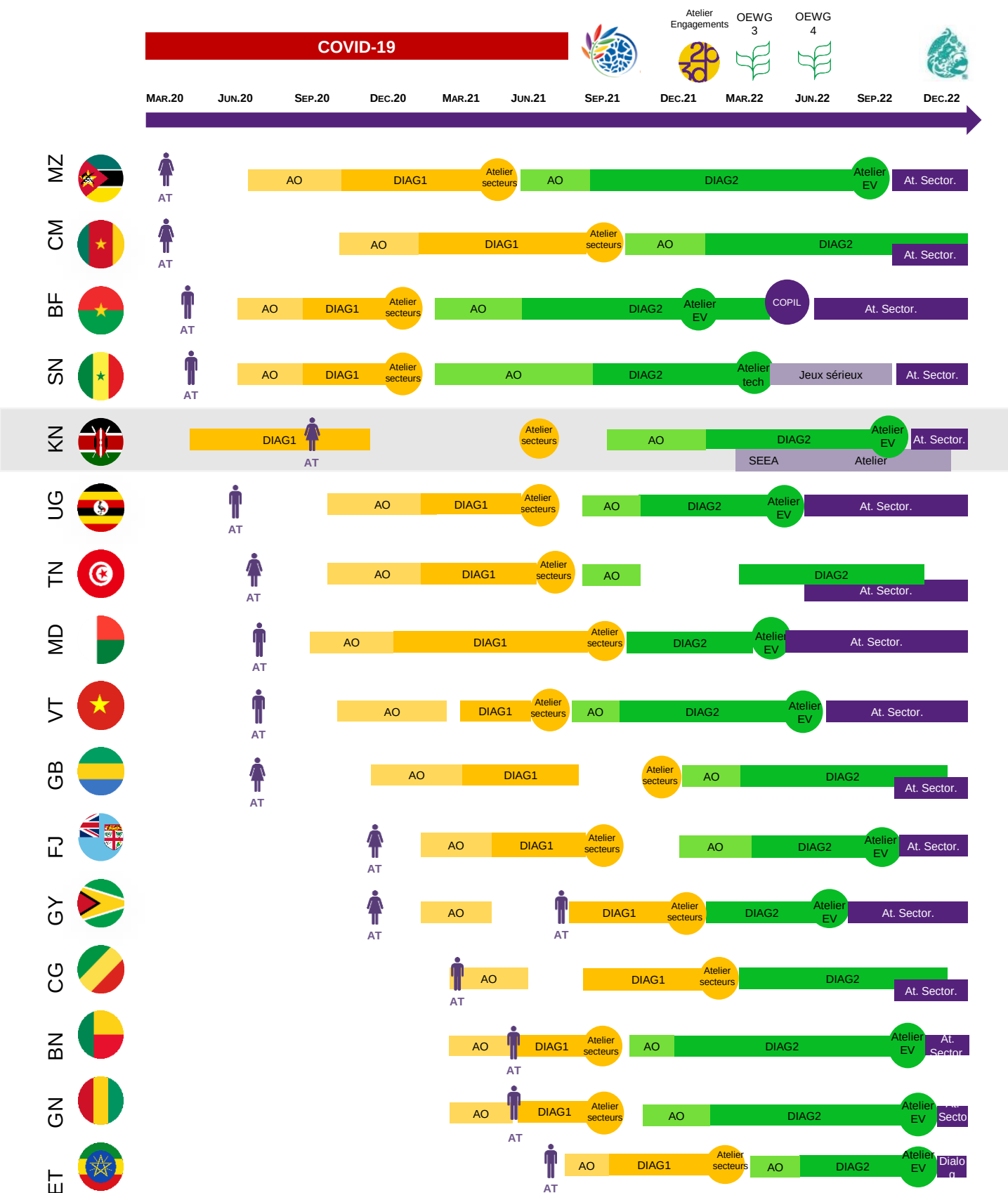
FICHE PAYS : KENYA (3/4)

EVALUATION DES PISTES D’ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agriculture (tomates)	Elevage	Forêts (charbon de bois)
Caractère « SMART » des pistes d’EV obtenues			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des pistes d’EV	Oui	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	5	5 ; 10	5 ; 7
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d’un plan d’action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Non	Non	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	Pistes d’EV discutées	Pistes d’EV discutées	Pistes d’EV discutées

FICHE PAYS : KENYA (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : MADAGASCAR (1/4)

Secteurs sélectionnés & filières



Pêche (filière crevette)



Agriculture (maïs)



Mines (or)

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire à
Madagascar :

**EV discutés, négociés et
approuvés (sauf pour le secteur
des mines)**

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV À MADAGASCAR

PÊCHE



2 Ateliers de dialogue
sectoriel pour
identification d'EV

Acteurs: représentants du
public, privé, OSC, PTF,
recherche



3 Réunions avec les
représentants des
secteurs privé
(faîtière), public et la
petite pêche



1 Réunion multi-
acteurs sur la
définition de projet
bancable

Acteurs : Représentants du
public (national), du privé
(faîtières; organisations de
producteurs), des OSC, de la
recherche et PTF

AGRICULTURE



1 Atelier de dialogue
sectoriel pour
identification d'EV

Acteurs: représentants du
public, privé, OSC, PTF,
recherche



1 Réunion avec le
secteur privé



1 Réunion multi-
acteurs sur la
définition de projets
bancables

Acteurs : Représentants du
public (national), du privé
(faîtières; organisations de
producteurs), des OSC, de
la recherche et PTF

MINES



1 Atelier de dialogue
sectoriel pour
identification d'EV

Acteurs: représentants du
public, OSC, PTF



2 Réunions avec les
acteurs publics



1 Réunion multi-
acteurs sur la
définition de projets
bancables

Acteurs : Représentants du
public (national), du privé
(faîtières; organisations de
producteurs), des OSC, de la
recherche et PTF

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Pêche	• Surexploitation des ressources crevettières au stade d'évolution • Surexploitation des mangroves • Utilisation d'engins de pêche non-sélectifs dans les zones de reproduction et de nurserie • Chalutage ; Pêche illicite, non déclarée, non réglementée
Agriculture	• Utilisation de pesticides et de fertilisants / engrais chimique • Monoculture ; Surexploitation des terres • Déforestation • Culture sur brulis
Mines	• Utilisation de produits chimiques dont mercure • Défrichement et déforestation • Dragage ; Excavations • Lavage des minerais dans l'eau de surface

FICHE PAYS : MADAGASCAR (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 À MADAGASCAR

Pêche (crevette) 	D'ici à 2030, le stock de crevettes est géré de manière durable suivant le principe de pêche responsable : • Développer une pêche écocertifiée MSC • Réduire la capture de poissons accessoires • Restaurer les mangroves • Réduction de la pêche illégale, non-déclarée, non-règlementée
Agriculture (maïs) 	• Réduction de la déforestation due à la culture du maïs dans le sud-ouest du pays : amélioration des techniques agricoles, amélioration de la gestion des permis de défrichement • Engagement des grands producteurs de maïs : promotion d'une culture de maïs respectueuse de la biodiversité ; restauration des terres • Engagement des transformateurs de maïs : amélioration de la traçabilité des produits pour garantir un maïs sans pesticide et non-issu de la déforestation • Sensibilisation du grand public pour changer le comportement des acheteurs
Mines (or) 	D'ici à 2030, 100% des aires protégées à Madagascar sont exemptes d'exploitations aurifères

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES EV OBTENUS À MADAGASCAR

Pêche (crevette) 	• <u>Secteur public</u> : • D'ici à 2025, un plan de financement durable de contrôle et surveillance en mer est mis en place • D'ici à 2030, le niveau d'infraction sera réduit significativement et plus de 50% des pêcheurs n'utiliseront que des matériels de pêche réglementés • <u>Sociétés de pêche industrielle</u> : • Le groupement des exploitants industriels souhaite consolider les informations, communiquer et rendre public les efforts réalisés en vue d'améliorer les modalités de mise en œuvre de ces engagements • <u>Petits pêcheurs</u> : • D'ici 2030, plus de 50 % des pêcheurs utilisent uniquement des matériels de pêche réglementés • Augmentation de la surveillance contre la mauvaise pratique de pêche à travers le Comité de Contrôle et de Surveillance (CCS)
Agriculture (maïs) 	• D'ici 2030, 100% de l'achat du maïs non-issu de la déforestation dans la région pilote identifiée (Menabe, Boeny) • D'ici 2050, 100% de l'achat du maïs non-issu de la déforestation au niveau national et au-delà
Mines (or) 	D'ici à 2030, les acteurs publics s'engagent à une formalisation effective des acteurs et à une meilleure traçabilité des produits de la filière or dans 2 sites pilotes dans le cadre de la transition vers l'approvisionnement en or juste et responsable.



FICHE PAYS : MADAGASCAR (3/4)

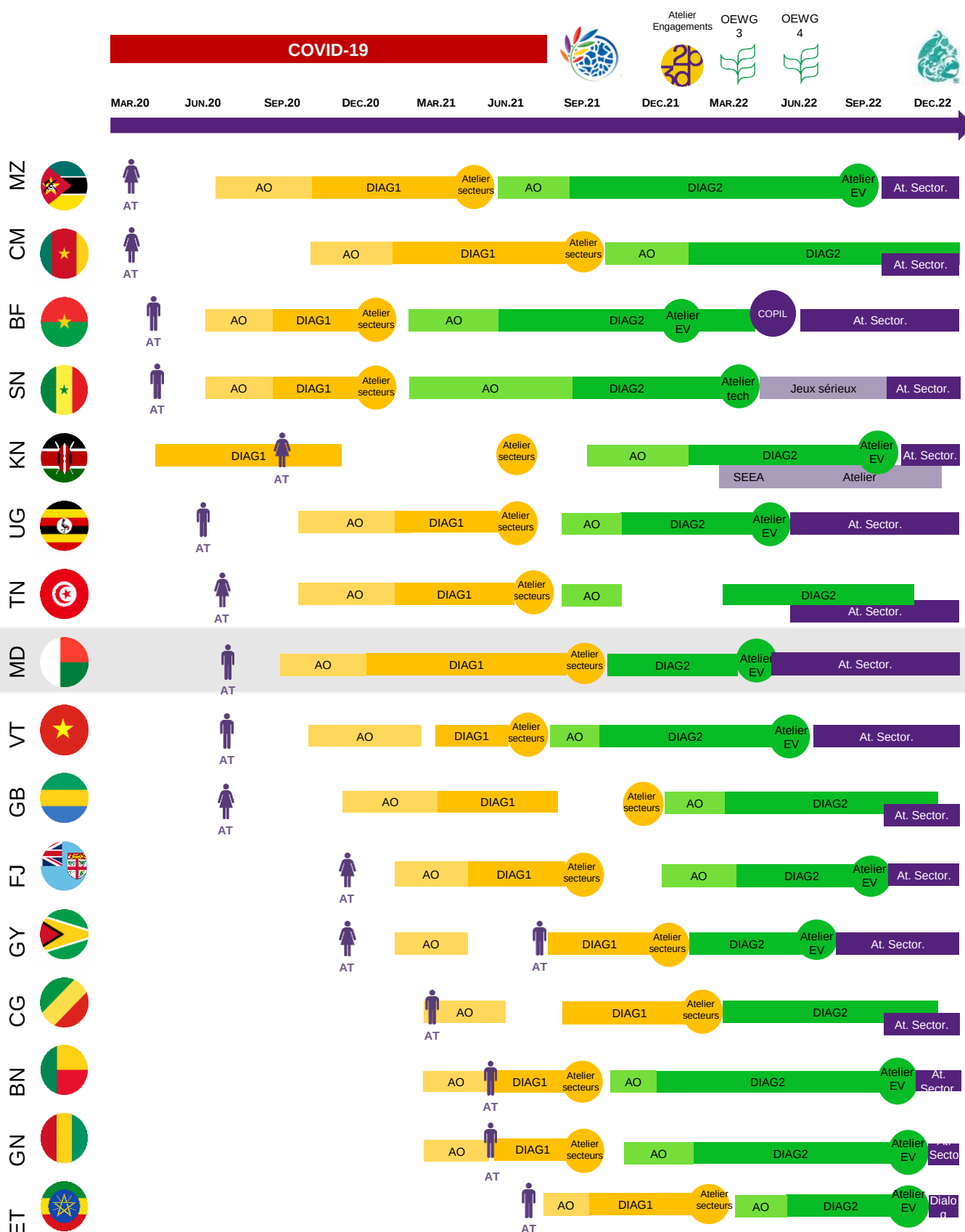
EVALUATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Pêche (crevette)	Agriculture (maïs)	Mines (or)
Caractère « SMART » des EV obtenus			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV	Oui	Oui	Non
[Mesurable] Cibles chiffrées	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 5	5 ; 10	1 ; 5 ; 15
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Oui	Oui	Oui
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Oui	Oui	Oui
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé	Pistes d'EV discutées



FICHE PAYS : MADAGASCAR (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : MOZAMBIQUE (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Agriculture (soja, canne à sucre)



Pêche (crabe, crevette)



Energie et mines (sables lourds, gaz)

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire au Mozambique :

Pistes d'EV discutées

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU MOZAMBIQUE

AGRICULTURE

(SOJA, CANNE À SUCRE)



2 ateliers régionaux (1 sur le soja à Guruè et 1 sur la canne à sucre à Maputo)



3 ateliers multi-sectoriel (un avec les acteurs financiers, un de restitution du DIAG 2 et un de clôture)

Acteurs : entreprises, secteur public, universitaires, société civile, acteurs financiers

PÊCHE

(CRABE, CREVETTE)



1 atelier régional à Beira City



3 ateliers multi-sectoriel (un avec les acteurs financiers, un de restitution du DIAG 2 et un de clôture)

Acteurs : entreprises, secteur public, universitaires, société civile, acteurs financiers

ENERGIE & MINES

(SABLES LOURDS, GAZ)



2 ateliers régionaux (1 sur le gaz à Maputo, 1 sur les sables lourds à Quelimane)



3 ateliers multi-sectoriel (un avec les acteurs financiers, un de restitution du DIAG 2 et un de clôture)

Acteurs : entreprises, secteur public, société civile, acteurs financiers

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG1 ET DIAG2

Agriculture (soja, canne à sucre)	- Transformation d'habitats naturels en champs cultivés - Utilisation d'intrants agrochimiques
Pêche (crabe, crevette)	- Surpêche notamment pendant les périodes d'interdiction de pêche - Capture des juvéniles, non-respect des tailles minimales de poisson pêché - Pratiques de pêche destructives pour les mangroves
Energie & Mines (sables lourds, gaz)	Développement d'infrastructures pour l'exploration et l'extraction de ressources

FICHE PAYS : MOZAMBIQUE (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU MOZAMBIQUE (NON-EXHAUSTIF)

Agriculture (soja, canne à sucre)	• Utilisation de nouveaux fertilisants, construction de barrages, utilisation de nouvelles variétés de cultures • Renforcement des structures locales • Intégration des petites exploitations dans la chaîne de valeur: sensibilisation aux pratiques agricoles durables • Apaiser les conflits fonciers entre entreprises privées et communautés locales
Pêche (crevette, crabe)	• Intégration des communautés côtières aux programmes de sensibilisation sur les questions environnementales • Favoriser l'utilisation de filets sélectifs • Mise en place effective d'une période d'interdiction de pêche et d'une taille minimale de poisson pêché.
Energie & Mines (sables lourds, gaz)	• Mise en place par les entreprises du secteur d'un système de gestion environnementale (EMP) inscrit dans le cadre légal et objet d'évaluation de performance • Promotion des bonnes pratiques internationales concernant l'impact de l'industrie minière et du gaz sur la biodiversité.

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES PISTES D'EV OBTENUES AU MOZAMBIQUE

Agriculture (soja, canne à sucre) 	• Soja : L'entreprise Manmart de transformation d'aliments pour animaux pourrait former les agriculteurs du district de Guruè aux techniques de production de soja respectueuses de l'environnement et acquérir en contrepartie la production des agriculteurs qui se conforment à ces standards. • Canne à sucre : L'entreprise sucrière Companhia de Sena pourrait acquérir de nouvelles terres dans le district de Marromeu qui seront exploitées selon les pratiques durables et en collaboration avec les communautés locales.
Pêche (crabe, crevette) 	• L'entreprise Pescamar pourrait pousser les différents acteurs de la pêche du banc de Sofala à intégrer les standards de biodiversité pour la pêche. Par ailleurs, Pescamar pourrait créer une structure chargée de vérifier que les standards sont bien appliqués et pourrait soutenir les initiatives gouvernementales dans l'aquaculture. • Les pêcheurs souhaitant exporter leur prise à l'étranger devraient s'aligner sur les standards internationaux de biodiversité.
Extraction & Mines (sables lourds, gaz) 	• Des entreprises nationales conscientes des enjeux environnementaux et capables de se conformer aux normes de production environnementales seraient identifiées. • Ces entreprises pourraient ensuite adopter de nouvelles valeurs fondées sur la conservation de la biodiversité, le développement économique local et la transmission de ces valeurs aux consommateurs. • Ces engagements auraient pour but de réduire les pressions sur la biodiversité et régénérer les écosystèmes.

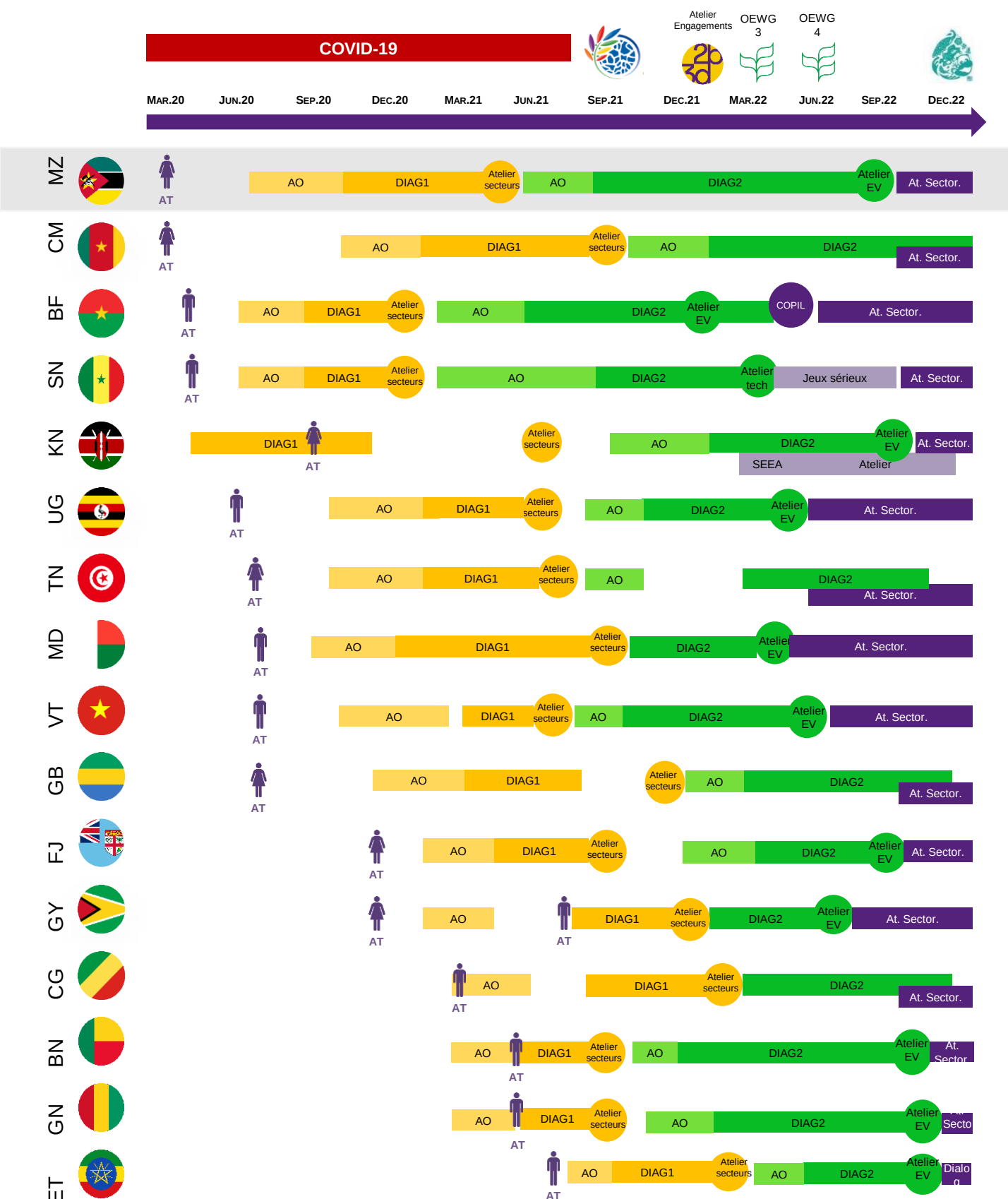
FICHE PAYS : MOZAMBIQUE (3/4)

EVALUATION DES PISTES D’ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agriculture (soja, canne à sucre)	Pêche (crabe, crevette)	Energie & Mines (gaz, sables lourds)
Caractère « SMART » des pistes d’EV obtenues			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des pistes d’EV	En partie	En partie	Non
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG1 (menaces) et avec le DIAG2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 10 ; 16	2 ; 10 ; 16	2 ; 5
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d’un plan d’action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Non	Non	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	Pistes d’EV discutées	Pistes d’EV discutées	Pistes d’EV discutées

FICHE PAYS : MOZAMBIQUE (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : OUGANDA (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Energie



Agriculture

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire en
Ouganda :

**EV discutés, négociés et
approuvés**

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV EN OUGANDA

ENERGIE



Consultations en ligne



Missions terrain sur 4 territoires
ciblés (Kagombe, Misindi,
Mubende, Mount Elgon)



2 ateliers sectoriels nationaux

Acteurs :

- Districts locaux et gouvernementaux
- Organisations de la société civile
- Entreprises
- Confédérations agricoles
- Instituts de recherche



1 atelier final de signature du
« tableau des engagements »

AGRICULTURE



Consultations en ligne



Missions terrain sur 4 territoires
ciblés (Kagombe, Misindi,
Mubende, Mount Elgon)



2 ateliers sectoriels nationaux

Acteurs :

- Districts locaux et gouvernementaux
- Organisations de la société civile
- Entreprises
- Confédérations agricoles
- Instituts de recherche



1 atelier final de signature du
« tableau des engagements »

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG1 ET DIAG2

Energie



- Surexploitation des arbres en réponse au besoin en ressources boisées et en bois de chauffage
- Combustion de charbon et surpâturage dégradant les prairies

Agriculture



- Surstockage du bétail notamment dans le corridor du bétail
- Empiètement des forêts par l'agriculture de subsistance à Kagombe, Budongo et Bugoma mais également hors des espaces protégés
- Pratiques agricoles et pâturage non régulés dans la région du Mont Elgon
- Régulation sur la protection des réserves non appliquée

FICHE PAYS : OUGANDA (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN OUGANDA

Energie 	• Améliorer les pratiques agricoles en obtenant une certification d'agriculture durable pour les petits cultivateurs de thé ou de café, l'objectif étant que 200 000 hectares de plantations soient concernés par cette certification ; • Gérer 100 000 hectares de forêts de manière durable et les inclure dans la certification appropriée ; • Restaurer les habitats dégradés au rythme de 50 km² par an ; • Planter 10 million d'arbres indigènes chaque année.
Agriculture 	• Développer une certification volontaire de label d'énergie durable ; • Mettre en place des plantations de bois énergie ; • Promouvoir et inciter à l'utilisation d'énergies alternatives comme l'éthanol, le GPL, le biogaz et les briquettes ; • Promouvoir et installer des cuisinières écoénergétiques ou des équipements comme les autocuiseurs ; • Introduire une régulation plus stricte sur l'utilisation du bois de chauffage des forêts naturelles, en particulier sur l'utilisation d'arbres indigènes par les institutions et les entreprises des principales villes ougandaises ; seul le bois mort pourra être utilisé.

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES EV OBTENUS EN OUGANDA (NON EXHAUSTIF)

Commun aux deux secteurs	• Lors des ateliers de dialogue, un cadre précis a été élaboré, sous forme de tableau pour structurer le contenu des EVs. Les participants ont été invités à rédiger eux-mêmes leurs propositions d'EVs. • Le tableau distribué comprenait notamment les mentions suivantes: objectifs quantifiés, actions à mettre en œuvre, critères de suivi, jalons temporels, organisation focale responsable et ressources financières nécessaires. • Au-delà du contenu des EVs, les signataires s'engageaient à intégrer la biodiversité dans le fonctionnement de leur structure et dans leur stratégie.
Energie 	19 structures ont proposé des EVs. Parmi elles, neuf les ont signés dont trois districts locaux et gouvernementaux, un institut de recherche, deux entreprises du secteur privé, une fédération agricole, une agence gouvernementale et une organisation de la société civile. Par exemple: • l'entreprise All Green Energy s'est engagée à installer 2 000 cuisinières écoénergétiques en 4 ans ; • la fédération nationale des agriculteurs d'Ouganda s'est engagée à planter 2 million d'arbres indigènes et à assurer la régénération de 500 000 arbres ; • l'association Youth Go Green s'est engagée à installer 50 000 cuisinières au biochar.
Agriculture 	16 structures ont proposé des EVs. Parmi elles, huit les ont signés dont quatre districts locaux et gouvernementaux, un institut de recherche, une entreprise du secteur privé, une fédération agricole et une agence gouvernementale. Par exemple: • le district local et gouvernemental de Kagadi s'engage à restaurer 10 hectares de terre (en dehors des zones protégées de Kagombe et Bugoma) en 4 ans ; • l'entreprise Nile Breweries Limited de production de bières s'engage à réduire son utilisation d'eau de 35% par litre de bière produit et à utiliser sa station de traitement de l'eau pour l'intégralité des eaux usées.



FICHE PAYS : OUGANDA (3/4)

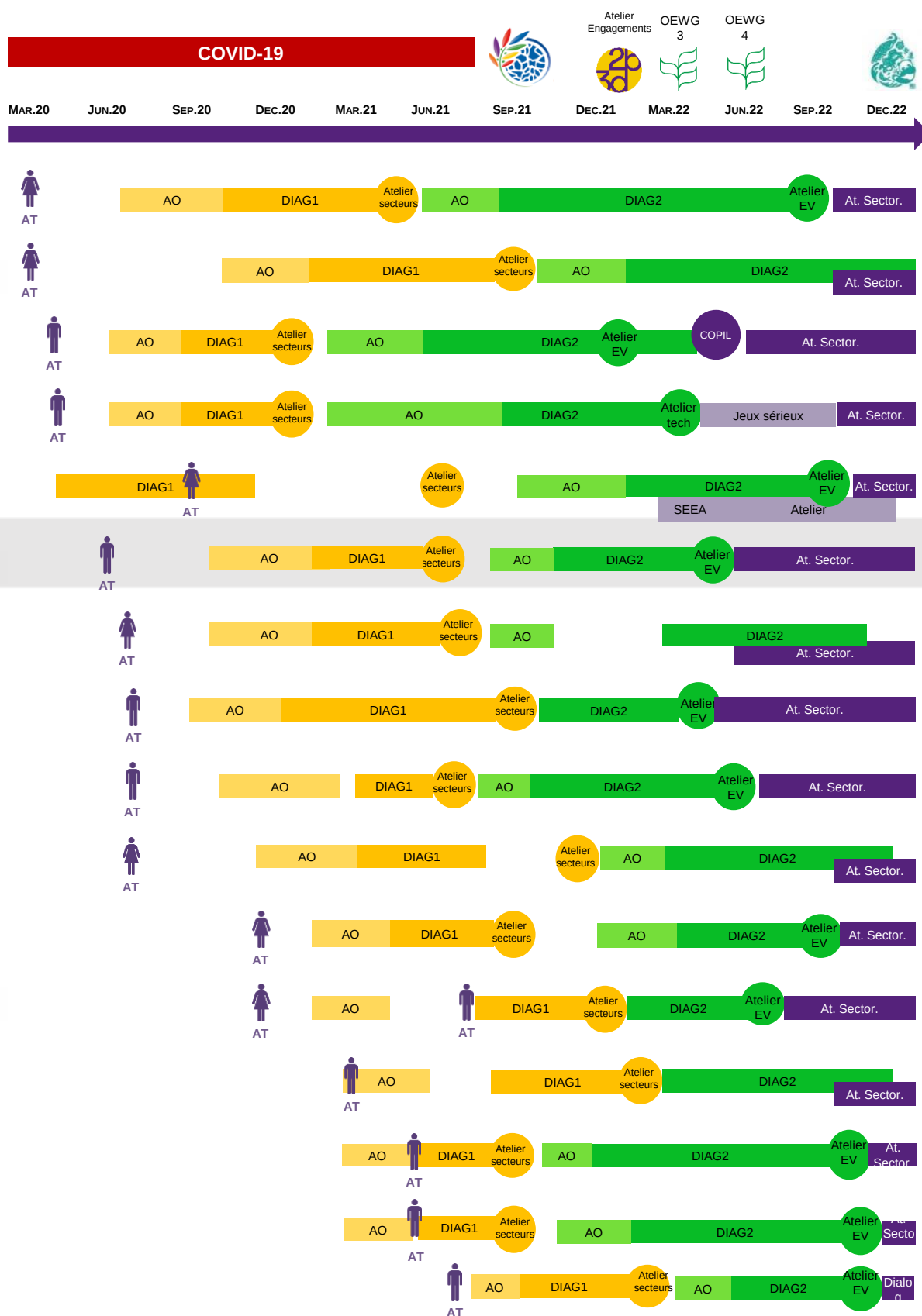
EVALUATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Energie	Agriculture
Caractère « SMART » des EV obtenus		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Oui	Oui
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	10	10
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Oui	Oui
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Oui	Oui
Autres critères		
Caractère public	Non	Non
Formalisation et signature	Oui	Oui
Identification de pistes de financement	Non	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé



FICHE PAYS : OUGANDA (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : SÉNÉGAL (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Pêche



Agriculture



Mines et carrières

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire au
Sénégal :

**EV discutés, négociés et
approuvés**
(exception : Mines et carrières)

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU SÉNÉGAL POUR LA RÉGION DE THIÈS

PÊCHE



5 ateliers locaux (jeux
sérieux)



1 atelier de dialogue
national/régional
(Dakar)



1 atelier de dialogue
régional et restitution
(Thiès)

Acteurs :

- Autorités locales et nationales
- Faîtières et organisations de producteurs
- OSC locales

AGRICULTURE



5 ateliers locaux (jeux
sérieux)



1 atelier de dialogue
national/régional
(Dakar)



1 atelier de dialogue
régional et restitution
(Thiès)

Acteurs :

- Autorités locales et nationales
- Faîtières et organisations de producteurs
- OSC locales

MINES ET CARRIÈRES



1 atelier de dialogue
national/régional
(Dakar)

Acteurs :

- 1 représentant de l'administration minière présent à un atelier de dialogue national
- Les grandes entreprises invitées aux ateliers locaux et régionaux ne se sont pas présentées

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Pêche	• Surpêche • Mauvaises pratiques de pêches • Braconnage • Pêche illicite, non déclarée, non réglementée
Agriculture	• Horticulture: pollution chimique des sols, baisse de la fertilité des exploitations maraîchères • Grandes cultures: défrichement, baisse des rendements entraînant la tendance à augmenter les superficies emblavées et donc la fragmentation des écosystèmes • Élevage: pression et surcharge animale sur des ressources dégradées, rétrécissement des aires de pâturage entraînant la réduction des sources d'alimentation pour le cheptel
Mines et carrières	• Pollutions (sols, eau, air) • Défrichement • Excavations

FICHE PAYS : SÉNÉGAL (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU SÉNÉGAL RÉGION DE THIÈS

Pêche 	- D'ici 2030, renouvellement des stocks grâce à la surveillance, les démarches participatives, et les plans d'aménagement - D'ici 2030, réduction significative de la surpêche par la mise en place de conventions locales et de cogestion
Agriculture 	Horticulture : d'ici 2030, généralisation des intrants organiques par la formation / sensibilisation ; et amélioration de la fertilité des sols par de la restauration utilisant des techniques de gestion durable des terres Grandes cultures : D'ici 2030, porter l'augmentation des couverts végétaux à 38 000 ha par l'agroforesterie et la régénération naturelle ; et par la subvention des engrais organiques et actualisation de leurs protocoles d'utilisation Elevage : d'ici 2030, généralisation des cultures fourragères comme principale source d'alimentation du bétail par la promotion de ces cultures et le renforcement de ces cultures (variétés, etc.)
Mines 	D'ici 2030, restauration des habitats et régénération de la biodiversité par la réhabilitation des sites et les innovations technologiques et la réduction des pressions

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES EV OBTENUS AU SÉNÉGAL ; RÉGION DE THIÈS

Pêche 	- Ne pas exploiter les juvéniles, respecter la période de repos et le code de la pêche - Informers, sensibiliser, former les pêcheurs aux méthodes de pêche durable : hygiène, sécurité en mer, qualité et gestion - Assurer la surveillance interne et l'application du code de la pêche <i>Diminuer les licences de pêche industrielle (Enabling conditions – EC)</i> <i>Mettre en place une commission délibérative et publier la liste des bateaux industriels autorisés (EC)</i> <i>Immatriculer les pirogues artisanales (EC)</i> <i>Reconnaître le statut de 'pêcheur surveillant' pour une pêche durable (EC)</i> <i>Reconnaître le statut de 'femmes transformatrices' des produits de la pêche avec une 'carte de métier' (EC)</i>
Agriculture 	- D'ici 2030, 30% des producteurs utilisent, par exemple: le microdosage, des engrais naturels et des produits phytosanitaires biologiques - D'ici 2030 : 30% des ordures ménagères et des résidus agricoles et de la pêche transformée en compost ; et 70% des agriculteurs utilisent ce compost - Planter 800 000 arbres tous les ans dans les champs et mangroves
Communs à tous les EV 	- Promouvoir la commercialisation des produits agricoles et piscicoles sains et durables avec la mise en place de points de vente dans les villes et de coopératives - Renforcer les filières de formation initiale et professionnelles à la préservation de l'environnement - Soutenir le dialogue multi-acteurs



FICHE PAYS : SÉNÉGAL (3/4)

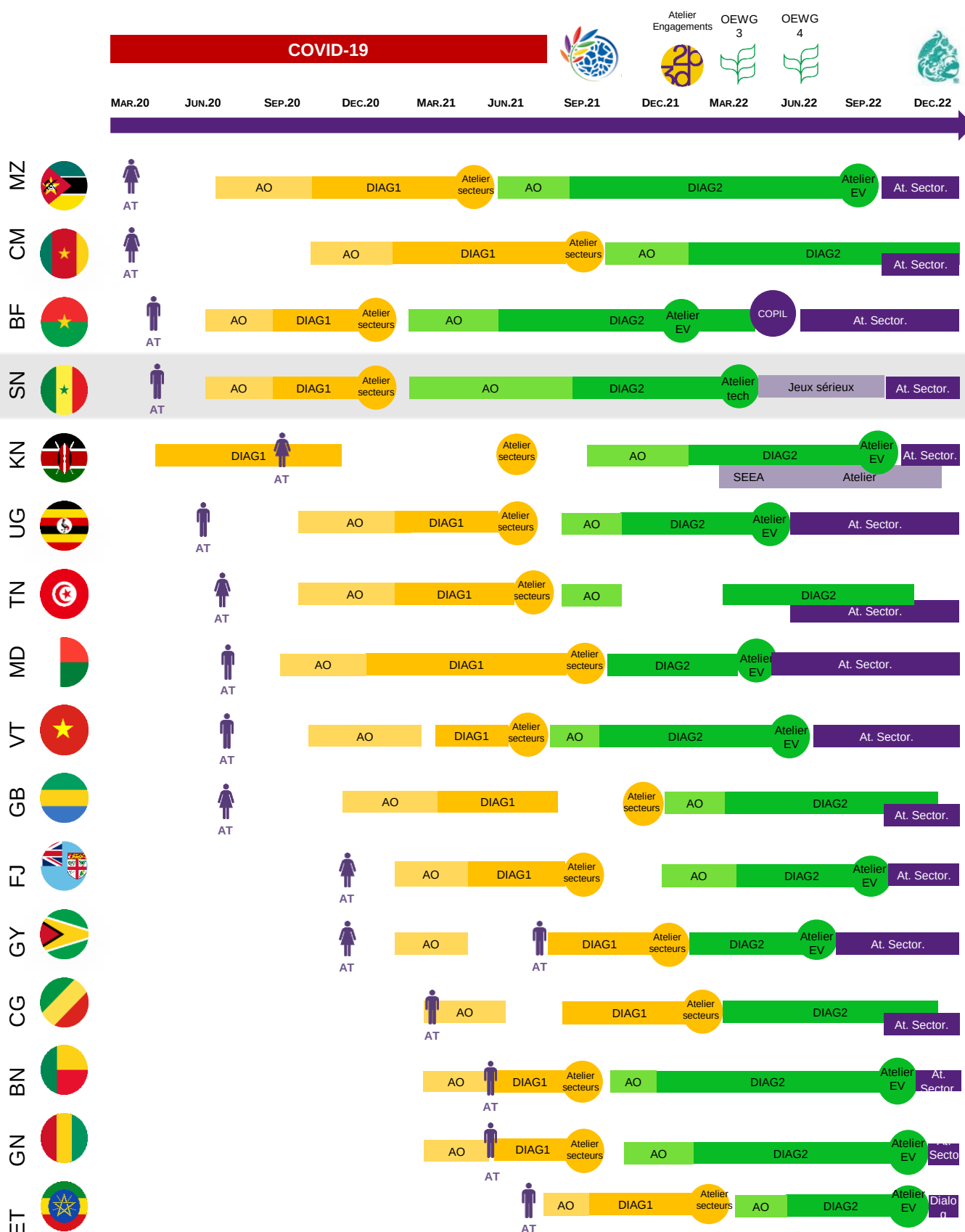
EVALUATION DES **ENGAGEMENTS** VOLONTAIRES (PÊCHE ET AGRICULTURE) ET DES **SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT** IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 (MINES ET CARRIÈRES)

Critères	Pêche	Agriculture	Mines et carrières (<i>notation DIAG 2</i>)
Caractère « SMART » des EV obtenus (hors mines et carrières)			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV (ou concernées par les scénarios d'engagement)	Oui	Oui	Non
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Oui	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG1 (menaces) et avec le DIAG2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	10 ; 14 ; 15	10 ; 14 ; 5	14 ; 15 ; 16
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	Oui	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Non	Non	Non
Formalisation et signature	Oui	Oui	Non
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé	Pas de piste d'EV au-delà des scénarios du DIAG 2



FICHE PAYS : SÉNÉGAL (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : TUNISIE (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Agroalimentaire (eaux)



Industrie extractive (ciment)



Secteur bancaire

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire en Tunisie :

EV discuté, négocié et approuvé

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV EN TUNISIE

AGROALIMENTAIRE (EAUX MINÉRALES)



4 Ateliers de dialogue

Acteurs :

- Organisations publiques
- Entreprises privées

INDUSTRIE EXTRACTIVE (CIMENT)



2 Ateliers de dialogue

Acteurs :

- Représentants du privé (entreprises et Chambre Nationale des Producteur de ciment (CNPC))

SECTEUR BANCAIRE



2 tables rondes

Acteurs :

- Banques et institutions financières
- Représentants ministériels
- Agences gouvernementales



1 événement de clôture & signature des EV par les représentants des 3 filières

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Agroalimentaire (eaux minérales)

Les bassins versants des eaux minérales sont dans les territoires marqués par la culture des céréales, l'élevage et l'arboriculture. Les conditions écologiques de ces territoires peuvent être dégradées par ces cultures.

- **Culture des céréales** : défrichement, monoculture, usages de variétés exotiques, pesticides, travail intensif du sol
- **Elevage** : surpâturage, pollutions par l'azote, phosphore, émissions de gaz à effet de serre
- **Arboriculture** : intrants chimiques, utilisation de variétés étrangères, accroissement des surfaces irriguées, défrichement

Industrie extractive (ciment)

- **Usage d'explosifs** provoquant des glissements de sol
- **Abattage des matériaux** lors des tirs miniers, de l'extraction et du transport
- **Dégradation de zones montagneuses** à proximité des aires protégées
- **Pollution des nappes phréatiques**
- **Emissions sonores et vibrations**

Secteur bancaire

Le secteur bancaire n'est pas identifié comme une menace pour la biodiversité dans les DIAG1 et 2 mais comme un facilitateur pour les autres secteurs.

FICHE PAYS : TUNISIE (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 EN TUNISIE

Agroalimentaire (eaux minérales) 	- Les EV devront intervenir au niveau du système aquifère dans les gouvernorats suivants: la région de Kairouan, de Sidi Bouzid, du Kef et de Zaghouan. - Les entreprises des eaux minérales devront jouer un rôle de levier pour sensibiliser les acteurs et diffuser des bonnes pratiques. - La mise en place des EV pourrait être confrontée à des obstacles internes (coût lié aux intérêts bancaires, résistance au changement, manque de capital humain qualifié) et externes (concurrence pour les nappes phréatiques, limites administratives et législatives).
Industrie extractive (ciment) 	- Les EV devront se concentrer sur la phase de production des ressources nécessaires à la fabrication du ciment. - Ils devront capitaliser sur les bonnes pratiques existantes à savoir intégrer l'efficacité énergétique et les principes de l'économie circulaire, créer de la valeur dans les territoires et promouvoir l'innovation. - La mise en place des EV pourrait être confrontée à des obstacles internes (méconnaissance des enjeux et manque de capital humain) et externes (manque d'études, de suivi et de moyens).

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES EV OBTENUS EN TUNISIE

Agroalimentaire (eaux minérales) 	La filière des eaux minérales impulsera des bonnes pratiques sur le territoire pour préserver l'intégrité des sites. Ces bonnes pratiques interviendront plus spécifiquement au moment : - de l'embouteillage: évolution des matériaux utilisés, utilisation plus rationnelle des ressources en eau ; - du transport : optimisation des déplacements, utilisation d'une flotte de véhicules aux normes internationales bien entretenue ; - de la vente ; et de la gestion du recyclage des bouteilles en plastique. Un effort de sensibilisation sera également fait à tous les niveaux de la chaîne de valeur.
Industrie extractive (ciment) 	La Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (CNPC) s'engage à : promouvoir la prise en compte de la biodiversité dans : i) l'activité de l'extraction dans les carrières, ii) la diffusion des connaissances au niveau des zones d'exploitation et à proximité, iii) la restauration des écosystèmes et des paysages après l'exploitation des carrières ; être à l'écoute et au partage avec les parties prenantes concernées par la biodiversité : cimenteries du secteur, tutelles, institutions d'appuis, collectivités locales, société civile ; agir avec le WWF pour répondre aux objectifs de cet accord volontaire.
Secteur bancaire 	Le Conseil Bancaire et Financier a signé une charte par laquelle ses membres s'engagent à : intégrer les critères environnementaux et en faveur de la biodiversité dans les décisions d'investissement et l'évaluation des risques ; promouvoir les bonnes pratiques et les instruments adéquats auprès de leurs institutions membres ; développer des investissements verts et écoresponsables et encourager le financement des activités économiques préservant le capital naturel ; communiquer sur les progrès accomplis.



FICHE PAYS : TUNISIE (3/4)

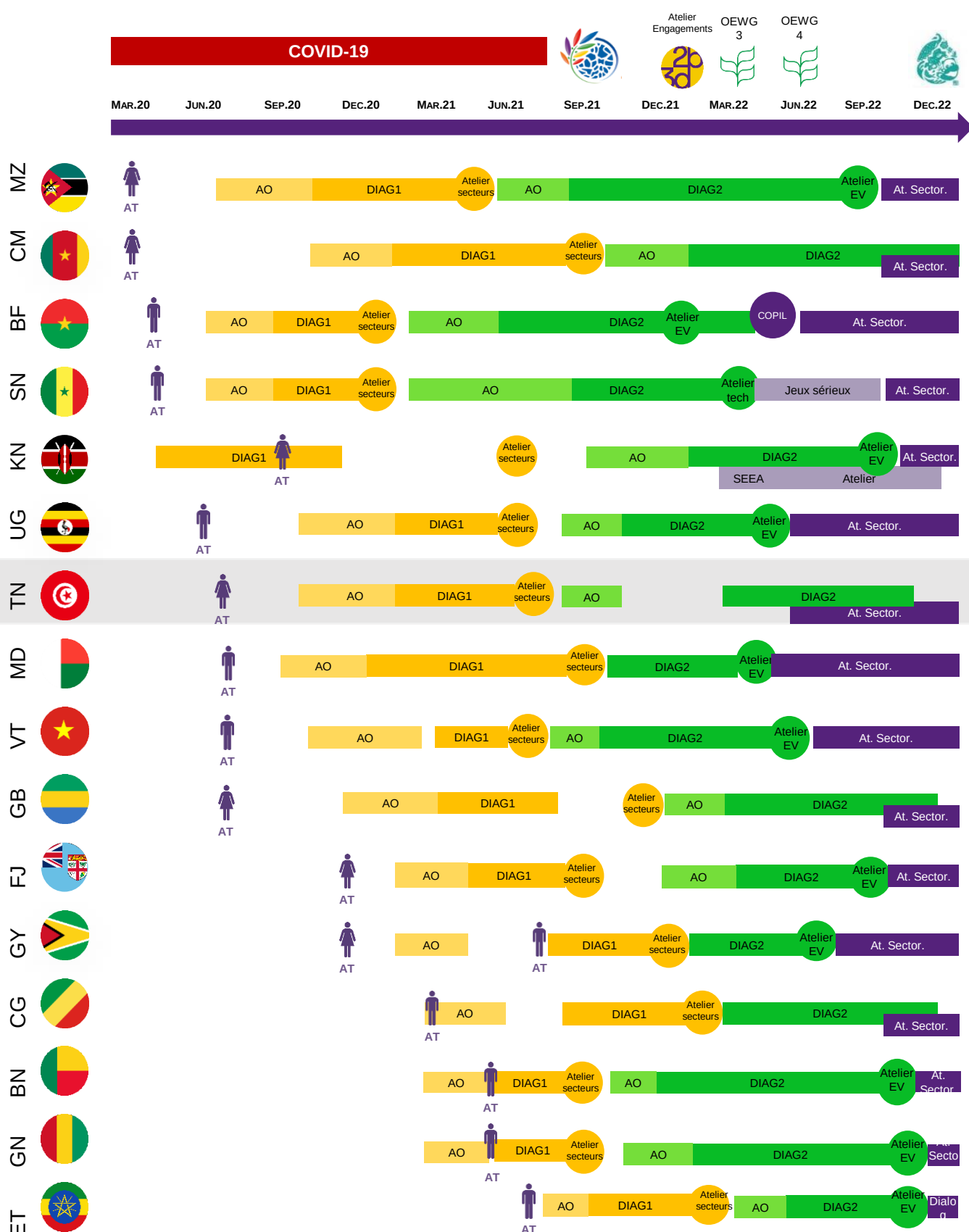
EVALUATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Agroalimentaire	Industries extractives	Banque
Caractère « SMART » des EV obtenus			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV	Oui	En partie	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui	Non
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 14	7 ; 14 ; 15	18 ; 19
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	En partie	Oui
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non	Non
Autres critères			
Caractère public	Oui	Oui	Oui
Formalisation et signature	Oui	Oui	Oui
Identification de pistes de financement	Non	Non	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé



FICHE PAYS : TUNISIE (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)



FICHE PAYS : VIETNAM (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Exploitation forestière
(foresterie)



Agriculture (aquaculture)

Etat des lieux du processus
d'engagement volontaire au
Vietnam :

**EV discutés, négociés et
approuvés**

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU VIETNAM

FORÊTS



Réunions bilatérales à
l'échelle régionale et
nationale



3 ateliers sectoriels
nationaux dont l'atelier de
clôture

Acteurs :

- Représentants ministériels
- Banques
- Entreprises privées

AGRICULTURE



Réunions bilatérales à
l'échelle régionale et
nationale



3 ateliers sectoriels
nationaux dont l'atelier de
clôture

Acteurs :

- Représentants ministériels
- Banques
- Entreprises privées

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Forêts



- **Surexploitation et exploitation illégale des ressources forestières** pour répondre à la demande croissante en bois et produits dérivés du bois
- **Empiètement des forêts au profit des monocultures** notamment les plantations d'acacias
- **Collecte de produits forestiers non ligneux**

Agriculture



- **Intervention humaine pendant le cycle de reproduction** des crevettes et des poissons-chats
- **Utilisation de ressources inappropriées pour la croissance** des poissons d'élevage (médicaments, produits chimiques, antibiotiques)
- **Non-traitement des eaux usées et déversement des boues** des étangs d'aquaculture dans le milieu environnant

FICHE PAYS : VIETNAM (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU VIETNAM

Exploitation forestière (foresterie) 	• Renforcer la gestion durable des forêts • Etendre les zones de plantations certifiées • Développer des mécanismes pour se conformer aux engagements internationaux • Intégrer les ressources forestières dans le système de comptabilité internationale • Promouvoir l'accumulation de terres forestières par des liens verticaux/horizontaux dans la chaîne de valeur du bois pour étendre la superficie des grandes plantations de bois et inciter aux investissements durables • Augmenter les revenus des propriétaires dépendant des forêts dans la chaîne de valeur des services écosystémiques
Agriculture (aquaculture) 	Les EV devront s'appuyer sur les entreprises de traitement de fruits de mer et d'exportation pour faire pression sur toute la chaîne de valeur et notamment les petites et moyennes exploitations locales. Ces EV pourront favoriser : • l'application de normes durables (nationales et internationales) et de modèles d'élevage aquacole respectueux de l'environnement ; • l'utilisation de probiotiques pour remplacer les antibiotiques ; • et l'extension des zones d'élevage de poissons-chats, crevettes et poissons marins conformément aux schémas de certification et principes durables.

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES EV OBTENUS AU VIETNAM

Exploitation forestière (foresterie) 	Forêts : • Ne pas empiéter sur les forêts naturelles et/ou les convertir en plantation • Convertir les terres en plantations forestières avec des certifications de durabilité FSC (Forest Stewardship Council) et planter des forêts de gros bois à long cycle • Utiliser les technologies de pointe pour minimiser les impacts négatifs sur la biodiversité et l'environnement naturel Entreprises de transformation du bois : • Augmenter le pourcentage de bois utilisé qui est certifié FSC ou d'autres types de certifications similaires • Ne pas utiliser de bois qui ne peut être tracé ou n'a pas d'origine légale • Ne pas consommer ou utiliser pour la production des matières premières qui proviennent de forêts naturelles
Agriculture (aquaculture) 	Entreprises d'élevage de poisson : • Utiliser du matériel d'origine transparente et traçable et réduire l'utilisation d'aliments industriels dérivés de la pêche sauvage • Enregistrer le code de la zone d'élevage conformément aux exigences de l'agence de gestion • Pratiquer l'aquaculture durable en suivant les principes de durabilité intégrés aux certifications appropriées Activités de transformation du poisson : • Renforcer les liens avec les zones d'élevage et augmenter la proportion de poisson élevé de manière durable selon les certifications appropriées • Ne pas utiliser de crevettes/poissons qui ne peuvent pas être retracés ou qui n'ont pas d'origine légale Pour tous les acteurs : • Utiliser les technologies de pointe pour minimiser les impacts négatifs sur la biodiversité et l'environnement naturel



FICHE PAYS : VIETNAM (3/4)

EVALUATION DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Critères	Foresterie	Aquaculture
Caractère « SMART » des EV obtenus		
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des EV	En partie	En partie
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Non
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG1 (menaces) et avec le DIAG2 (pratiques néfastes) = “science-based”	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	1 ; 5 ; 10	10 ;15 ; 1 ; 5
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Non	Non
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	Non
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	Non	Non
Autres critères		
Caractère public	Non	Non
Formalisation et signature	Oui	Oui
Identification de pistes de financement	Non	Non
Conclusion	EV discuté, négocié et approuvé	EV discuté, négocié et approuvé



FICHE PAYS : VIETNAM (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)

